

JEAN MESQUI

LES CHÂTEAUX D'UZÈS

Extrait du *Congrès du Gard*

PARIS
2000

LES CHÂTEAUX D'UZÈS

par Jean MESQUI *

Venant de Nîmes, on passe d'abord le pont de Saint-Nicolas sur le Gardon, placé sous la surveillance du prieuré de Sainte-Anastasie: les arches du pont répondent aux ruines du prieuré auquel il fut indissolublement lié autrefois, dans un site magique, tant il est marqué par la rudesse de la pierre, celle qui constitue la falaise taillée à vif par le cours d'eau, mais aussi celle qui constitue le lit, le plus souvent asséché, de celui-ci. Puis on découvre progressivement, émergeant de la plaine, le mamelon qui porte Uzès, l'ancienne *Ucetia* gallo-romaine, dominé par ses quatre tours médiévales: la tour Fenestrelle qui flanquait la cathédrale, et les trois tours féodales qui donnent à la ville son cachet de cité italienne. Tour du Duché, tour de l'Évêque, tour du Roi forment un alignement presque parfait, sorte d'épine dorsale de l'urbanisme médiéval qui, malgré toutes les reconstructions, s'impose encore pour le visiteur.

La première forme aujourd'hui la figure de proue du « Duché », château constitué par la branche maîtresse des seigneurs d'Uzès qui acquirent successivement le titre de vicomte, de comte puis de ducs; les deux autres ont eu des destinées moins prestigieuses, devenant les gardiennes de prisons sans noblesse, heureusement déplacées aujourd'hui. On ne peut les étudier séparément les unes des autres, car elles représentent, chacune dans un tout, un aspect fondamental de la présence noble dans la ville médiévale languedocienne.

L'HISTOIRE DES CHÂTEAUX

Ce site remarquable n'a guère tenté jusqu'à présent les historiens: la ville médiévale fait pratiquement

figure de *terra incognita*, et ses tours, peu mises en valeur, ne sont connues qu'au travers d'études historiques anciennes, vieilles de plus d'un siècle, et guère renouvelées depuis. Il n'entre évidemment pas dans le champ du présent article de résoudre toutes les questions posées par la vie urbaine de ces châteaux au travers des siècles; au moins peut-on tenter de dresser quelques balises en utilisant les diverses sources disponibles, et en les étudiant de façon critique. Ceci explique que soit publiée après cet article une contribution de Jean-Bernard Elzière concernant l'histoire d'Uzès et la généalogie complexe des coseigneurs d'Uzès, qui seule aide à comprendre la genèse de cet ensemble magnifique; il a été possible, grâce à une démarche régressive, d'identifier exactement les parts qui reviennent aux rameaux identifiés de la famille.

Les châteaux dans la ville

Malgré l'aspect homogène que lui confère l'antiquité de ses maisons et ses édifices, la ville d'Uzès résulte d'une histoire urbaine que l'on ne peut que supputer, compte-tenu du manque d'études archéologiques. On sait que cette ville existait à l'époque gallo-romaine, où elle s'appelait *Ucetia*. S'agissait-il d'une ville fermée? Il n'en demeure pas la moindre certitude. Dès le V^e siècle (au plus tard), elle fut siège d'un évêché démembré de la cité de Nîmes. Au plan civil et politique, cet évêché n'eut jamais le rang de cité; mais, dans le cours de la seconde moitié du premier millénaire, nombreuses furent sans doute ses tribulations dans l'histoire changeante des royaumes méridionaux. Il n'était pas un lieu secondaire, puisque l'on sait que

* Je voudrais, en préambule de cet article, y associer Martine Peyroche d'Arnaud, conservateur du Musée Georges Borias d'Uzès. Elle a bien voulu m'apporter ses connaissances de la ville et de son histoire, me communiquer des pièces essentielles à la compréhension des tours, et en définitive corriger le manuscrit. Je remercie Mireille Olmières, conservateur des Archives Municipales, pour la gentillesse avec laquelle elle m'a communiqué certaines pièces d'archives reproduites ici. Christian Brun, auteur d'une thèse sur les compoix d'Uzès, a bien voulu m'en communiquer certains extraits; je lui en suis reconnaissant. Frédéric Laurent de Valors, directeur des services techniques de la ville d'Uzès, a bien voulu faciliter l'accès aux différentes tours; je l'en remercie.

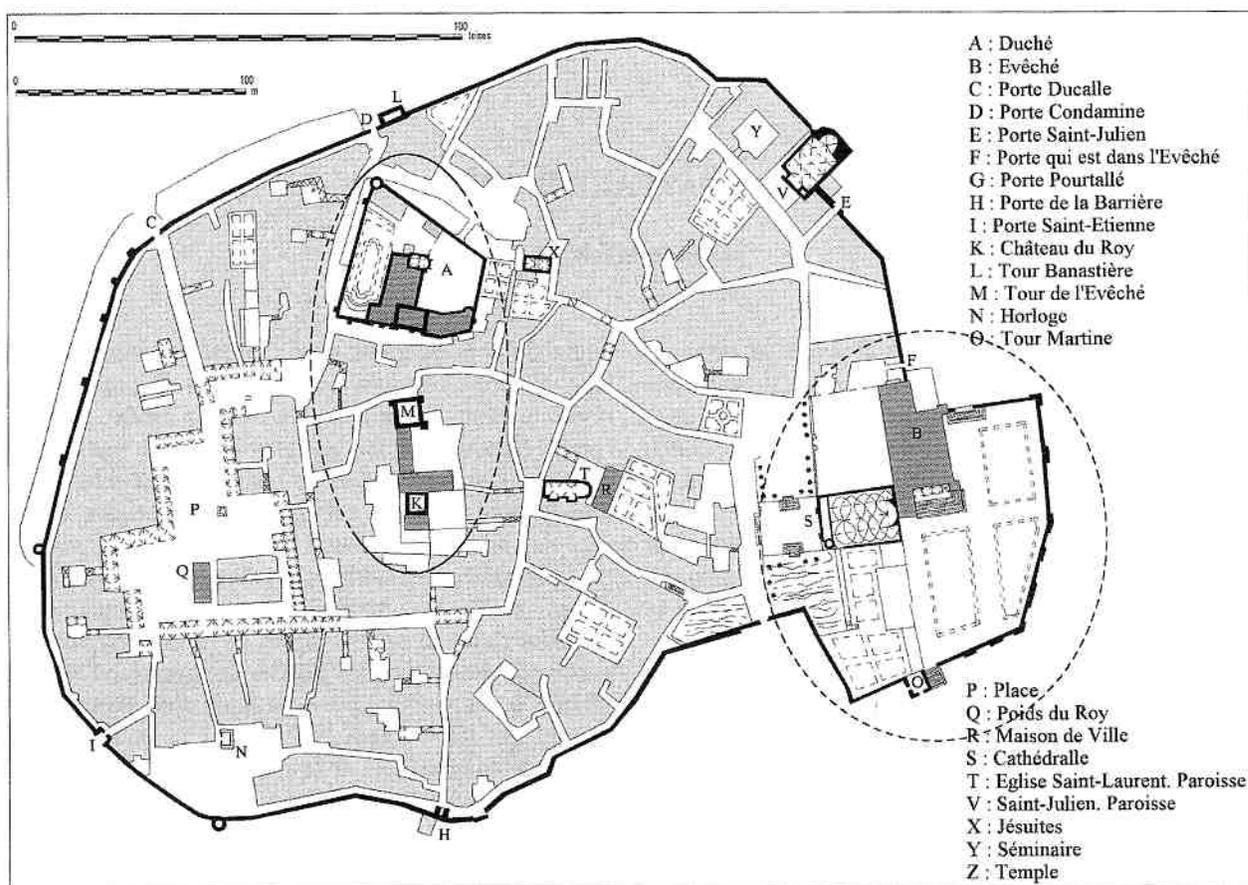


FIG. 1. — Plan de la ville à la fin du XVII^e siècle, copié d'après l'original (B.N., Va Topo Gard, Uzès).

Duoda, belle-fille du comte Guillaume de Toulouse (790-806), femme de Bernard de Septimanie, marquis de Gothie, y résida ; au IX^e siècle, il est probable qu'il exista un comte d'Uzège. Cependant, dès le X^e siècle, Uzès passa sous le contrôle des comtes « raymondins » de Toulouse. Il est probable que le premier seigneur connu d'Uzès, Elzéar, fut à la charnière des XI^e-XII^e siècles un membre de la *familia* toulousaine.

Les seigneurs d'Uzès, successeurs d'Elzéar, tenaient en fief du comte de Toulouse la « viguerie » d'Uzès, pour laquelle ils devaient au comte une « albergue » de cent chevaliers. En revanche, leur résidence sur le site d'Uzès était tenue en fief de l'évêque. Le comte de Toulouse possédait donc un droit éminent sur Uzès et le diocèse, consacré par cette « viguerie », ainsi que par le neuvième s'ajoutant à la dîme perçue par les évêques.

Il semble donc, et tout le confirme par la suite, qu'au XI^e siècle les évêques avaient un droit féodal

sur les terres constituant la future ville d'Uzès, alors que les comtes étaient détenteurs d'un droit éminent, indépendant du droit foncier, constitué de la justice et du « neuvième ». Les seigneurs d'Uzès étaient, quant à eux, tout à la fois redevables au comte, pour la « viguerie », et à l'évêque, pour leurs possessions foncières.

LA TOPOGRAPHIE URBAINE. L'examen du plan de ville de la fin du XVII^e siècle (fig. 1) permet de constater que la topographie urbaine a été marquée par deux éléments principaux : le secteur épiscopal et le secteur seigneurial.

Le secteur épiscopal. Au sud-est se trouve l'ensemble épiscopal, avec la cathédrale saint-Théodorit et le palais épiscopal ; tous deux ont été reconstruits au XVII^e siècle. Ce secteur épiscopal forme une excroissance remarquable par rapport au reste de l'enceinte

urbaine; il est manifeste qu'il est bordé, vers l'ouest, par d'anciens fossés. Il est contenu dans une partie d'enceinte flanquée de tours-contreforts rectangulaires plates, d'après le plan, à l'exclusion de la tour Martine (tour O) formant une large saillie carrée.

Je n'ai pas examiné attentivement cette partie d'enceinte; cependant, il est manifeste que cette tour Martine constitue un élément postérieur aux courtines qu'elle flanque. Par ailleurs, au moins une autre tour carrée a été ajoutée à l'angle sud-ouest de l'enceinte, sans doute au XVIII^e siècle puisqu'elle n'apparaît pas dans le plan antérieur.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'il existe, pour ce secteur épiscopal, une enceinte propre, autrefois délimitée vers l'ouest, formant un quadrilatère avec un angle abattu au sud-ouest. Cette enceinte est-elle la réminiscence du secteur épiscopal primitif, de la *quasi-civitas* du premier millénaire? Je suis tenté de le croire, bien que la tradition locale attribue cette muraille aux années 1284 et suivantes, lorsque le viguier royal Pierre de *Buxio* tentait de mettre en place le pouvoir royal dans ce lieu.

Le secteur seigneurial. À l'est de ce secteur épiscopal, on matérialise sans difficultés un second pôle urbain: il s'agit de l'ensemble formé, du nord au sud, par le château du Duché, et les châteaux de l'Évêque et du Roi. À eux trois, ils forment une sorte d'ellipsoïde d'axe nord-sud qui fut le *castrum* d'Elzéar I^{er}. Ce *castrum* était nettement placé à l'extérieur du secteur épiscopal; il présentait la particularité insigne d'être à la fois dans la vassalité de l'évêque d'Uzès, au plan foncier, et d'être dans la vassalité du comte de Toulouse, au titre de la « viguerie » d'Uzès (1). En d'autres termes, le détenteur du *castrum* dépendait de deux maîtres: sa résidence était tenue de l'évêque, alors que sa « viguerie » était tenue du comte.

Le premier bourg urbain. Il est manifeste, quand on examine le plan de la ville à la fin du XVII^e siècle, que le secteur seigneurial s'établit au-delà d'une bande de terrain qui forma la ville primitive, le bourg épiscopal. En effet, c'est entre ces deux pôles que se trouvaient

situées toutes les églises de la ville: l'église paroissiale saint-Laurent (fig. 1, indice T) fut certainement la première, d'autant que c'est à son contact que s'établit la maison de ville; mais on compterait également la chapelle saint-Roman, établie au nord, ainsi que l'église paroissiale saint-Julien au nord-est (fig. 1, indice V).

Le quartier commerçant. À l'ouest et au sud du secteur seigneurial se développa le secteur commerçant de la ville. Il ne fait aucun doute que ce secteur ne fut urbanisé qu'assez tardivement, c'est-à-dire au XII^e siècle. La charte de 1168 déjà citée indique que l'évêque d'Uzès concédait à Bermond I^{er} les terrains de la « condamine », terme que l'on peut traduire par prairie, ou zone non aménagée, sous réserve de certains droits relatifs au fisc et à la justice. Le plan de la fin du XVII^e siècle montre qu'il exista une porte de la Condamine dans l'enceinte (fig. 1, indice D); au demeurant, il existait une rue menant de la dite porte à la place du Marché, longeant le secteur seigneurial à l'ouest.

Il est remarquable de constater que ce secteur de développement à l'ouest et au sud ne posséda jamais, *intra muros*, une église paroissiale. Ceci montre, sans aucun doute, que la ville se développa d'abord entre les deux pôles – épiscopal et seigneurial, le second pôle étant sans doute le plus récent, concurrençant le noyau primitif épiscopal.

LE *CASTRUM* PRIMITIF ET LE SECTEUR ÉPISCOPAL. Il est, bien sûr, très difficile de restituer l'histoire qui conduisit à l'implantation de ce *castrum* seigneurial en vis-à-vis du pôle épiscopal primitif. L'aspect actuel, résultant d'un millénaire de transformations, empêche d'avoir un regard totalement objectif; l'étude des sources, extrêmement lacunaire, n'améliore guère la connaissance.

Pour autant, on ne peut manquer de mettre en relief la suprématie territoriale de l'évêque, à partir du XII^e siècle, qui domina l'assiette foncière de la future ville, ainsi que le *castrum* bientôt divisé en plusieurs coseigneuries. Suprématie qui résulta, au début du

(1) HISTORIENS DU LANGUEDOC, t. II, preuves, col. 561-562. Louis VI confirme en 1156 les droits des évêques d'Uzès, et en particulier leur juridiction sur les *castra* de Bermond et de Raynon, formant chacun la moitié du *castrum* originel. Ceci est confirmé par l'acte de 1168 relatif au seul Bermond I^{er}, qui montre que ce seigneur était entièrement dépendant, au plan foncier et juridictionnel, de l'évêque: voir Y. Chassin du Guerny, J. Pellet, « Inventaire des Archives de l'évêché d'Uzès en 1578 », dans *Lien des Chercheurs Cévenols*, hors-série, n° 46, 1955, p. 15; G. Charvet, *La première maison d'Uzès*, Alès, 1870, p. 24. Les descendants de la branche de Raynon tenaient également leurs maisons de l'évêque. En revanche, la viguerie était détenue du comte de Toulouse, puisqu'en 1215 Simon de Montfort transféra cette viguerie à l'évêque, en indiquant qu'elle était primitivement tenue du comte: HISTORIENS DU LANGUEDOC, t. III, p. 268.

XIII^e siècle, du transfert des pouvoirs que détenait le comte de Toulouse; mais ne répondait-elle pas, à quelques siècles d'intervalle, à la suprématie que dut avoir l'évêque à l'époque gallo-romaine et à l'époque mérovingienne? L'apparition de seigneurs d'Uzès au XI^e siècle résulte de l'institution, sans doute dès l'époque carolingienne, d'un pouvoir comtal faisant pièce au pouvoir épiscopal; mais jamais ce pouvoir comtal ne s'imposa au pouvoir épiscopal, jamais l'évêque n'acquit le titre de comte. Le *castrum* primitif des seigneurs d'Uzès fut-il celui des comtes entraperçus à l'époque carolingienne? Fut-il au contraire une fortification établie au nom du comte, et sous la dépendance foncière de l'évêque, au début du second millénaire? La question reste posée. En tout cas, l'implantation de ce *castrum* à l'ouest du secteur épiscopal laissa suffisamment de place au premier bourg pour s'implanter entre deux, en dehors de ce qui put être le périmètre du *castrum* épiscopal primitif.

Peut-on, dès lors, parler de ville bi-polaire à propos d'Uzès? Cette qualification est tentante; cependant, elle n'est nullement certaine. Car il n'existe aucune trace d'un développement différencié de deux villes, l'une dépendante du *castrum* épiscopal, l'autre du *castrum* seigneurial. Au contraire, il semble que la succession chronologique est la suivante: *castrum* épiscopal, création d'un bourg à l'ouest du *castrum* épiscopal, création d'un *castrum* seigneurial, développement de quartiers commerciaux à l'ouest et au sud. L'ensemble ne se développa qu'avec l'assentiment de l'évêque, sans que l'on puisse en aucun cas mettre en évidence une spécificité de bourg seigneurial.

Les trois châteaux: le Duché, le château de l'Évêque, le château du Roi

Le site féodal d'Uzès est composé aujourd'hui de deux entités: le château du Duché, d'une part, qui appartient à la famille des ducs de Crussol-Uzès, et l'ensemble formée par les tours de l'Évêque (ou de l'Horloge) et du Roi, ainsi que par les dépendances, qui appartiennent à la commune d'Uzès.

Ces trois châteaux résultent du démembrement du *castrum* primitif, dont le premier possesseur connu fut Elzéar I^{er}, à la charnière entre les XI^e et XII^e siècles; il semble que ce seigneur n'eut qu'une fille, Marie, qui épousa Raymond Décan de Posquières vers 1100. Raymond Décan eut plusieurs enfants, dont Bermond I^{er} et Béatrice, qui héritèrent chacun de la moitié du *castrum*.

LE CHÂTEAU DU DUCHÉ. Ce demi-*castrum* fut dévolu à Bermond I^{er}, qui mourut en 1181, et dont l'activité fut donc centrée sur la seconde moitié du XII^e siècle. Il n'est pas impossible qu'aient existé des branches annexes détentrices de droits sur ce demi-*castrum* au XII^e siècle: le frère de Bermond I^{er} hérita de Posquières dont était originaire leur père Raymond Décan, et il semble que, faute de descendance, Posquières soit revenu à la branche aînée et attribuée au second fils de Bermond I^{er}, en la personne d'un Elzéar d'Uzès. Quoi qu'il en soit, cette branche n'avait plus aucun droit sur Uzès dès le début du XIII^e siècle.

Depuis le début du XIII^e siècle, ce demi-*castrum* a formé une entité stable, transmise de père en fils, ou de père à gendre; Robert I^{er} d'Uzès fut nommé vicomte par le roi Philippe VI en 1328, Antoine de Crussol fut nommé duc en 1565. Malgré les années néfastes de la Révolution, où le château fut transformé en collège, le château est revenu aux descendants de la famille, qui le possèdent encore aujourd'hui.

LE CHÂTEAU DE L'ÉVÊQUE ET LE CHÂTEAU DU ROI. Dès la mort de Raymond Décan, gendre d'Elzéar I^{er} d'Uzès, la seconde moitié du *castrum* primitif passa dans la main de la famille du Caylar par mariage de l'héritière Béatrice d'Uzès, sœur de Bermond I^{er}, avec Raynon II du Caylar. Le grand acte de Louis VI en faveur de l'évêque d'Uzès mentionne, en 1156, les deux castra de Bermond (Bermond I^{er}) et de son beau-frère Raynon du Caylar. À la génération suivante, le demi-*castrum* passa dans la main de la famille des Sabran, à la suite du mariage entre Roscie d'Uzès et du Caylar avec Rostaing de Sabran. À la mort de ce dernier, le demi-*castrum* fut à nouveau partagé entre ses fils Raynon III du Caylar et Elzéar du Caylar et d'Uzès, sans doute avant la fin du XII^e siècle. En 1206, les trois coseigneurs signataires de la charte de commune d'Uzès furent Raymond Rascas, fils de Bermond I^{er} au titre du premier demi-*castrum*, Raynon III et Elzéar au titre du second, chacun étant détenteur d'un quart.

La branche de Raynon III du Caylar et de Sabran: le château de l'Évêque. Raynon partagea avant sa mort, en 1209, son quart de *castrum* et de seigneurie entre ses fils Guillaume de Maltortel, seigneur d'Ansouis, et Raynon IV du Caylar, seigneur de la Tour d'Aigues. Chacun d'entre eux était détenteur d'un huitième de la seigneurie d'Uzès, et de l'ancien *castrum*.

Raynon IV, plus occupé en Provence qu'en Languedoc, vendit en 1242 sa part du *stare* et le huitième

de seigneurie à l'évêque d'Uzès. Son neveu Elzéar, fils de Guillaume de Maltortel, vendit le huitième restant à l'évêque en 1280. La seconde vente, celle d'Elzéar, mentionne l'habitation ou partie d'habitation avec tour (*cum stari seu parte staris cum turri quam ibi habeo*); *stare* étant un substantif neutre, ceci indique qu'Elzéar possédait en propre la tour, mais que le reste de la résidence était partagé.

Ces deux parts d'un huitième constituèrent le château de l'Évêque, qui s'en servit comme prison dès le début du XIV^e siècle. L'usage en tant que tel est attesté dès 1304, et continûment confirmé jusqu'à la Révolution (2).

La branche d'Elzéar du Caylar et de Sabran : le château du Roi. La descendance d'Elzéar du Caylar et de Sabran fut assez nombreuse, sans pourtant être prolifique. Après son fils Raynon, le quart de *castrum* et de seigneurie passa successivement aux trois fils de celui-ci, Elzéar, Raynon, Raymond-Gaucelm I^{er}. Seul ce dernier eut une descendance avant sa mort vers 1279; le quart de *castrum* passa successivement à ses fils Raynon et Raymond-Gaucelm II. Celui-ci mourut sans descendance vers 1316, et légua tous ses biens à son oncle maternel Bérenger de Fré dol. C'est de la maison de Fré dol que repartit un nouveau rameau, avec Bérenger d'Uzès, Guillaume, Blanche qui épousa Guillaume de Laudun. Et, en définitive, c'est le fils de Blanche et de Guillaume, Guillaume de Laudun, seigneur de Montfaucon, qui vendit son quart de seigneurie en 1493 au roi de France Charles VIII. Depuis cette date, le château servit de siège pour la justice royale, et bien sûr de prison (3).

Depuis la Révolution, ces deux châteaux forment un tout : en 1812, la Commune y établit une prison, en regroupant les deux anciennes prisons épiscopale et royale, et en construisant des cellules à l'est du complexe (4).

Le quatrième site, disparu, de la tour du Roi *extra muros*

L'exposé historique ne serait néanmoins pas complet si l'on n'évoquait un quatrième site, celui de la

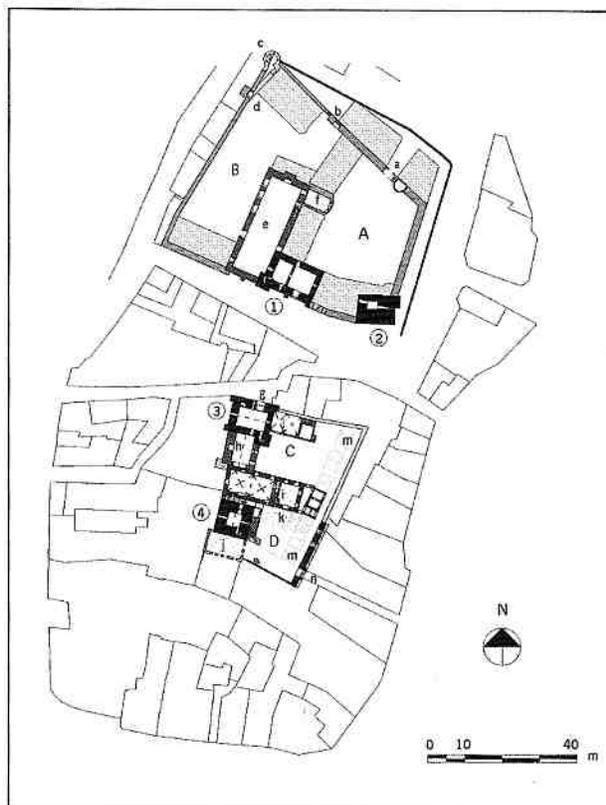


FIG. 2. - Plan d'ensemble des trois châteaux, reporté sur le plan cadastral moderne.

« tour du Roi », qui ne coïncide nullement avec le château du Roi, acquis seulement en 1493 de Guillaume de Laudun. Les rois de France ne pouvaient laisser sans surveillance, ni sans marque de leur autorité, une grande ville comme Uzès, surtout dans le siècle qui suivit la conquête. Ils n'avaient cependant aucun droit à construire à l'intérieur du périmètre de la ville, entièrement placé sous la juridiction de l'évêque à la suite du don, par Simon de Montfort, des droits du comte de Toulouse.

C'est donc à l'extérieur de la ville que fut construite une tour par le roi, à la fin du XIII^e siècle sans doute. Elle est mentionnée de temps à autre dans les textes; son emplacement se situait à la rencontre des anciens chemins de Nîmes et de Montpellier, dans le quartier

(2) Voir par exemple A.D. du Gard, E 1058 : mention en 1603 des prisons de l'Évêque. Voir M. Bligny-Bondurand, *Inventaire sommaire des Archives départementales du Gard. Série E*, Nîmes, 1909, p. 188.

(3) Voir par exemple A.D. du Gard, E 1062 : mention en 1637 des prisons du château royal d'Uzès : voir M. Bligny-Bondurand, *Inventaire sommaire des Archives départementales du Gard. Série E*, Nîmes, 1909, p. 200.

(4) A.D. du Gard, 0, série 20.1958. En 1812, la commune délibère d'installer des prisons.

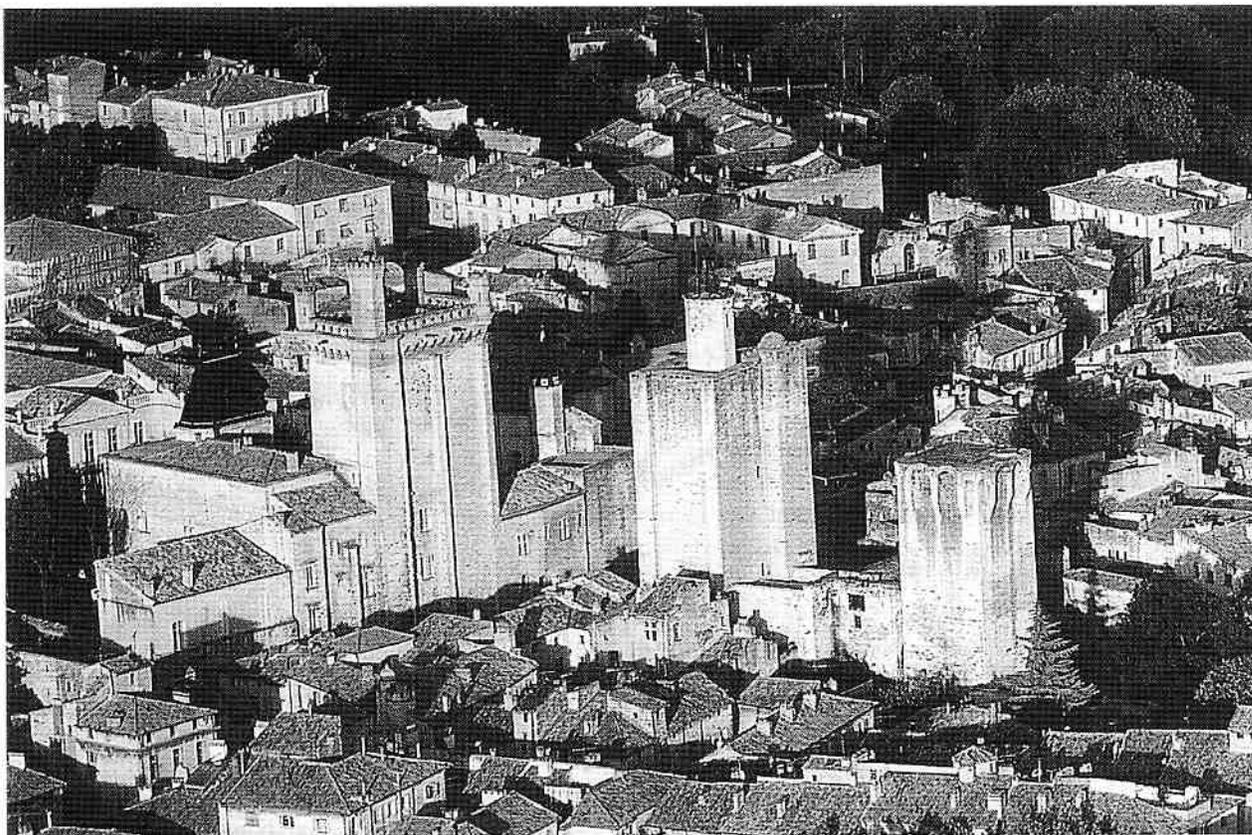


Photo Gérard Siven.

FIG. 3. – *Vue aérienne des trois châteaux d'Uzès, prise depuis le sud-ouest.*
De gauche à droite, la tour du Duché, la tour de l'Évêque et la tour du Roi.

dit des Bourgades, au sud-ouest (5). L'évêque d'Uzès ne manqua pas de s'en plaindre, jugeant, sans doute à raison, qu'il s'agissait d'une intrusion malveillante dans le territoire placé sous sa juridiction; mais cette plainte n'eut pas d'effets. Sa destruction serait intervenue en 1629; elle n'est pas figurée sur les plans du XVIII^e siècle. Cependant le doute subsiste sur la date de sa disparition définitive (6).

LE CHÂTEAU DU DUCHÉ ET SES DEUX TOURS

Le château du Duché, le Duché suivant l'appellation courante à Uzès, forme un ensemble entièrement

clos de murailles, dessinant approximativement un trapèze rectangle (fig. 4). D'est en ouest, l'assiette naturelle est en déclivité assez marquée; elle est rattrapée intérieurement par un terrassement déterminant la cour B, en net surplomb par rapport à la ville à l'ouest, alors que la cour A est *grosso modo* de niveau avec l'extérieur. Sur ses flancs est et nord-est, cette enceinte était primitivement pourvue d'un fossé, encore représenté au XVIII^e siècle; il est probable que la même disposition existait au sud.

Cet ensemble est encore habité et utilisé par ses propriétaires; il a été profondément modifié au cours de siècles, jusqu'à sa restauration à la fin du XIX^e siècle. On fera ici abstraction de tous les éléments modernes, en particulier de la fameuse façade du

(5) Voir A.D. du Gard, E 1062 : arrentement d'un mas *in pede burgade, secus turrin regiam* (M. Bigny-Bondurand, *Inventaire sommaire des Archives départementales du Gard. Série E*, Nîmes, 1909, p. 204). En 1631 encore est mentionné l'arrentement d'une terre « au quartier de la tour du Roy » (*ibidem*, p. 195).

(6) Voir en particulier le plan de la ville donné dans P. Boyer, sieur du Parcq, *Les lauriers triomphants du Grand Alcide gaulois*, manus-

XVI^e siècle, pour n'aborder que les parties du monument d'origine médiévale (7). Outre l'enceinte extérieure, relèvent de cette catégorie la tour maîtresse, dite tour « Bermonde » (tour 1), le bâtiment *e* et la chapelle *f*, ainsi que la tour 2 située au sud-est.

L'enceinte

L'enceinte est constituée de segments hétérogènes, reliant certains des éléments décrits ci-dessus; elle est masquée à l'ouest par des maisons qui s'y sont accolées à l'époque moderne, ainsi que partiellement au nord par des remises construites au XIX^e siècle.

D'une façon très nette, les différents segments de l'enceinte se sont intercalés entre des bâtiments préexistants : ceci se remarque dans la courtine située au sud, entre la tour 1 et la tour 2, à l'est au raccord entre la tour 2 et la courtine orientale, au sud-est au raccord entre la courtine et le bâtiment *e*. Il est donc certain que la tour 1 et le bâtiment *e* étaient disjoints de la tour 2, cette dernière semblant avoir joué un rôle autonome.

Dans son ensemble, cette enceinte est construite en appareil assez régulier, lisse, de qualité relativement médiocre; les reprises y ont été nombreuses, à commencer par l'importante reconstruction de l'angle nord constitué par la tour de la Vigie *c*.

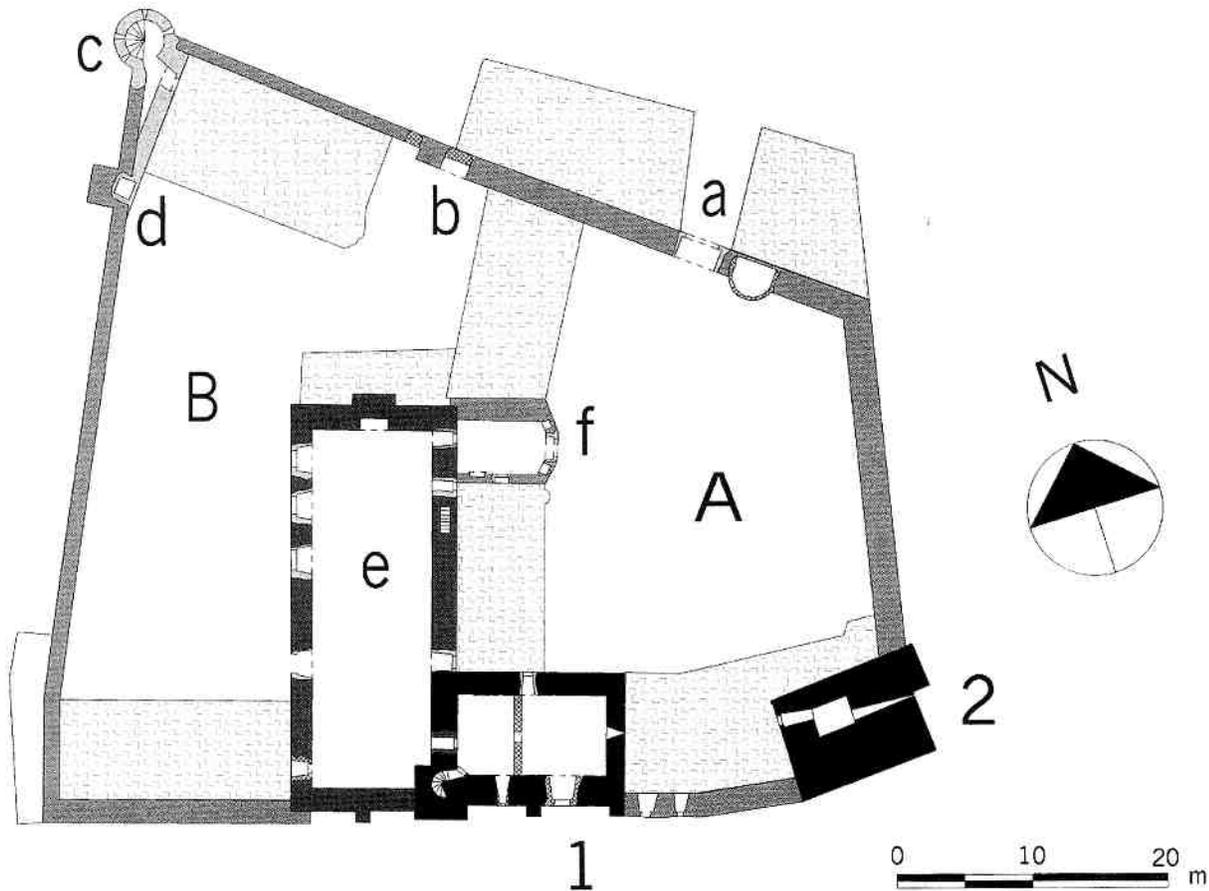


FIG. 4. – Plan du château du Duché.

Ce plan est une esquisse, basée sur les plans du XVIII^e siècle, les cadastres, et les mesures de l'auteur.

crit, vers 1634-35, Bibliothèque Nationale de France, ms. fr. 15381, f. 364. Malheureusement, tous les plans du XVII^e siècle ne sont guère fiables : Uzès y est, en général, figurée avec de redoutables défenses bastionnées, mais l'enceinte intérieure n'y est pas représentée.

(7) Voir B. Sournia et J.-L. Vayssettes, « La façade d'Uzès et son projet », dans ce volume.



FIG. 5. – *Vue de la tour de la Vigie, prise du nord-ouest.*

LA TOUR DE LA VIGIE. Cette tourelle (fig. 5) appareillée en bossages vermiculés était destinée à accueillir un escalier en vis desservant une plate-forme haut-placée, entourée de mâchicoulis. Tout au long de l'élévation, ses murs sont percés d'ouvertures elliptiques, d'axe principal horizontal ou vertical, sans régularité; ces ouvertures sont manifestement des créneaux de fusillade, qu'on ne peut guère dater antérieurement à la fin du XV^e siècle (8). Sa construction s'est accompagnée d'une surélévation de l'ancienne courtine septentrionale : on note, au-dessus des assises médiévales de cette courtine, un arc de décharge inter-

rompu qui supporte la surélévation de la courtine. Le raccord entre tour et enceinte prouve que la tour est de construction postérieure à celle du mur septentrional. La tour de la Vigie était solidaire d'un mur élevé à l'ouest de l'enceinte primitive, sans doute sur le tracé primitif de l'enceinte; l'élévation de ce mur demeure, construite dans le même appareil que la tour de la Vigie, avec des ouvertures similaires, et une couronne de mâchicoulis identique. Au revers de ce mur était construit le mur pignon d'un grand bâtiment rectangulaire destiné aux écuries du château, aujourd'hui arasé; ces deux murs sont contemporains (9). Ils se rencontrent au voisinage d'une tour rectangulaire qui abritait un puits médiéval.

L'ENTRÉE DE L'ENCEINTE. L'entrée originelle de l'enceinte se pratiquait en *b*, et non comme aujourd'hui en *a*. On décèle encore bien le départ de l'arc à grands claveaux de la porte charretière, à moitié masqué par une remise, au nord; à proximité immédiate se trouvait une porte piétonnière, couverte d'un linteau. Intérieurement, la porte charretière se prolonge en une tour-porte non flanquante abritant depuis deux siècles des latrines; son arc plein cintre est parfaitement identifiable depuis la cour (fig. 6). Cette disposition, charretière et piétonne, semblerait plaider pour une réalisation assez tardive de cette partie d'enceinte, sans doute au XV^e siècle, les arcs plein cintre s'accordant avec une telle datation, comme avec une datation bien plus ancienne qui paraît cependant douteuse.

LA COURTINE ORIENTALE. La courtine orientale présente une facture assez typée, différente des autres sections : elle est, en effet, construite en appareil à bossages rustiques épars, bien reconnaissable malgré la surélévation et le crénelage du XIX^e siècle. Cependant, aucun indice ne vient aider à une datation : en particulier, la totale absence d'ouvertures de tir empêche de lui attribuer une fourchette plus précise que les XIII^e-XIV^e siècles.

À nouveau, entre la tour 2 et la tour 1, on trouve un appareil lisse, interrompu par des baies à meneau et croisillon du XV^e siècle, ainsi que des fenêtres rectangulaires surlignées par des cordons à crossettes; la qua-

(8) Voir J.-B. Elzière, « Note sur les coseigneurs de la cité d'Uzès au Moyen Âge », dans ce volume p. 424, mention du testament de Jacques I^{er} de Crussol au château vicomtal, « en la plus haute chambre de la visette ». Cette « visette », petite vis, n'est-elle pas la tour de la Vigie ?

(9) La tradition locale attribue cette tour à Bermond I^{er}, c'est-à-dire avant la fin du XII^e siècle, ou encore à son fils Raymond Rascas, vers 1210. Voir par exemple P. Pelissero, *Uzès*, Rennes, 1982, p. 8-9, ou encore A. Vié, *Le Duché d'Uzès*, Monaco, 1998, p. 19. Cette tradition est dénuée de tout fondement, dans la mesure où la construction de la tourelle et des murs attenants est postérieure à celle de l'enceinte générale.

lité de l'appareil n'incite guère à se prononcer sur le caractère contemporain des percements et de la courtine. En tout état de cause, ceux-ci datent du XV^e siècle.

LE RESTE DE L'ENCEINTE. Quant au reste de l'enceinte, au sud-ouest et à l'ouest, il sert de mur de soutènement pour les terrasses de la cour B; il a été fortement restauré aux XIX^e et XX^e siècles. En particulier, le mur sud a été prolongé vers l'ouest pour intégrer un ancien contrefort qui apparaît sur les plans anciens, cet agrandissement formant une sorte de tour moderne saillant sur les parties hautes de la courtine occidentale.

En résumé, l'enceinte du château du Duché paraît plus tardive que les éléments constitutifs médiévaux du château; il est probable qu'elle résulte d'une consolidation topographique qui n'a pas de raisons de correspondre exactement à la situation originelle. Celle-ci, malheureusement, ne peut être connue sans fouilles; cependant, l'alignement général des trois châteaux semblerait plaider pour une emprise plus limitée qu'aujourd'hui vers l'ouest, aucune certitude n'existant au demeurant sur l'emprise du *castrum* primitive (fig. 2).

La tour 1, le logis *e* et la chapelle *f*

Le site castral du Duché est centré sur un triptyque tour-logis-chapelle qui s'impose, aujourd'hui encore, malgré toutes les restaurations. La tour maîtresse 1 domine tout le château par ses dimensions; en revanche, le bâtiment *e* ne peut se lire qu'au revers de la façade Renaissance actuelle. On le découvre à l'ouest et au nord. La chapelle *f* s'appréhende, quant à elle, assez facilement, bien que sa saillie soit aujourd'hui masquée par l'extension de la Renaissance formant une nouvelle façade vers l'est.

LA TOUR 1, OU TOUR « BERMONDE ». Il s'agit d'une grande tour de plan rectangulaire de 14,3 par 9,8 m, pourvue sur sa face sud de contreforts censés contribuer les poussées des voûtes intérieures (fig. 7). Il existe un contrefort en prolongement du petit mur est, un autre à peu près au milieu du grand mur sud, tout l'angle sud-ouest étant enveloppé dans une massif quadrangulaire accueillant l'escalier en vis. En revanche, aucun contrefort n'existe à l'intérieur de la cour: le contrebutement était essentiellement destiné à ne pas fragiliser la face sud, en surplomb par rapport à l'environnement immédiat.

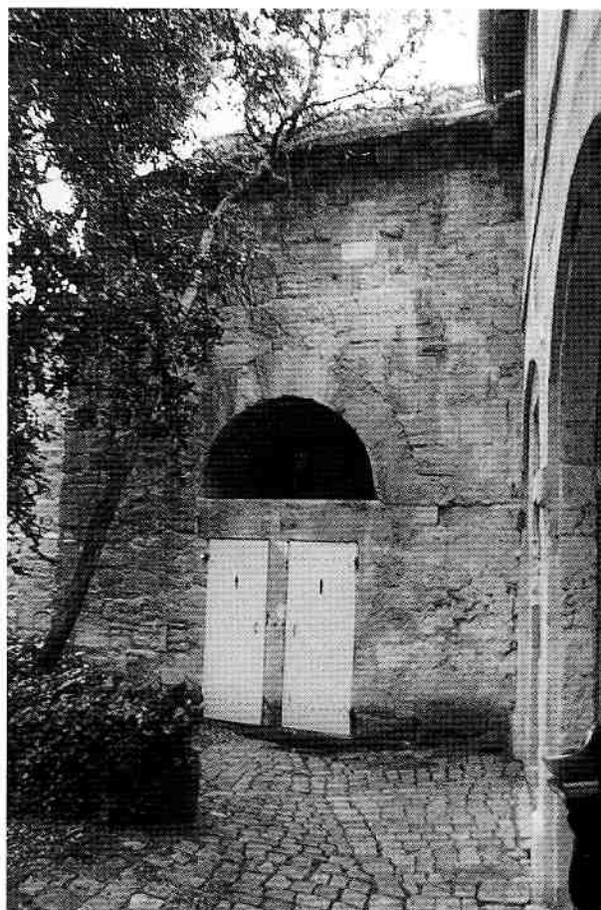


FIG. 6. – *Vue intérieure de l'ancienne porte d'entrée du Duché, transformée en toilettes.*

La maçonnerie est appareillée de façon régulière, les assises de 29 cm en moyenne intégrant des bossages rustiques épars, plus fréquents dans les contreforts que dans l'élévation de la tour elle-même. L'élévation de la tour est aujourd'hui altérée par la restauration du XIX^e siècle, qui a conduit à un exhaussement, accompagné d'une ceinture de mâchicoulis modernes, ainsi que petites échauguettes d'angle, l'une d'entre elles supportant une guette néo-gothique. Cependant, l'examen des représentations anciennes montre qu'une ceinture de mâchicoulis existait – passablement ruinée – au début du XIX^e siècle: le restaurateur du XIX^e siècle n'a fait que la remplacer par une couronne moderne. La hauteur de la tour était donc primitivement légèrement supérieure à celle de la tour de l'Évêque, sans compter les mâchicoulis qui furent certainement ajoutés *a posteriori*.

La tour comportait primitivement trois niveaux voûtés, et un niveau découvert qui se situe en contre-

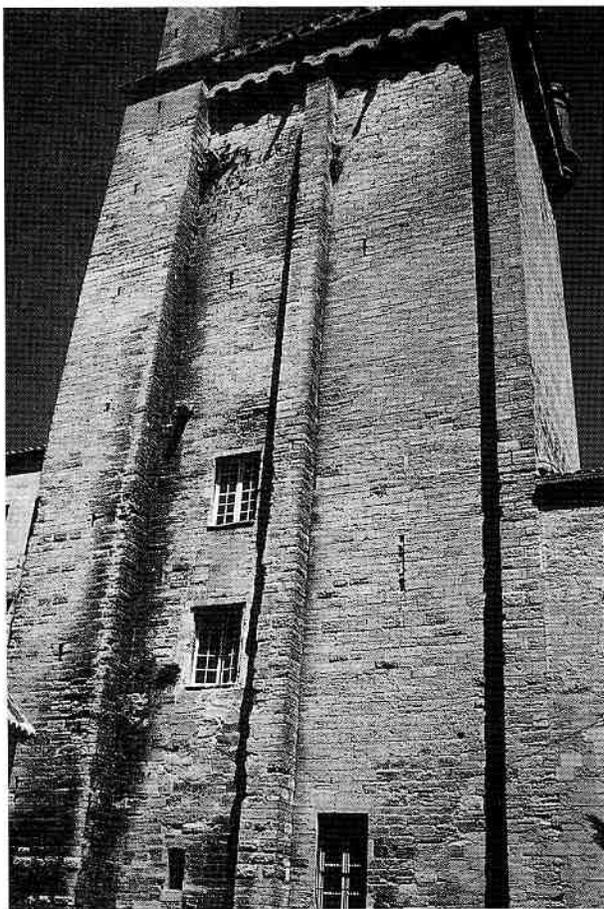


FIG. 7. – *Vue rapprochée de la face sud de la tour du Duché.*

bas du chemin de ronde à mâchicoulis; ces niveaux ont été largement remaniés intérieurement. L'accès actuel s'effectue au nord-est, par une porte élargie lors de la construction de l'aile Renaissance; une autre porte s'ouvrait à l'ouest, vers le bâtiment *e*. Malheureusement, les reprises de maçonnerie autour de ces portes ne permettent pas de reconnaître laquelle fut l'entrée originelle; si l'on se base sur les dispositions des autres tours, on pourrait penser que la première était cet accès originel, la seconde n'ayant été aménagée qu'après la construction du bâtiment *e*.

Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte surbaissée prenant naissance sur une corniche de profil rectangulaire; il est clair que cette voûte résulte d'une reconstruction tardive. À ce niveau, la tour s'éclairait par deux fentes de jour haut placées, couvertes de voussures coniques, aujourd'hui bouchées; de plus, ce niveau possédait vers le sud deux archères couvertes

de la même façon, accessibles de plain-pied depuis la salle. L'embrasure orientale a été remaniée pour accueillir une grande fenêtre rectangulaire moderne; en revanche, l'embrasure occidentale, malgré un élargissement, est encore parfaitement reconnaissable.

À l'angle sud-est est disposée la tour d'escalier, contenant une vis de Saint-Gilles très étroite, accessible de l'intérieur par un pan coupé. La voûte rampante est bien appareillée, traduisant un soin manifeste dans la mise en œuvre. Cette vis donnait primitivement accès aux divers niveaux de la tour; le remaniement total de ceux-ci, ainsi que des niveaux de planchers afférents, a occasionné des percements et des bouchages de portes, l'état actuel étant une totale inaccessibilité des niveaux depuis l'escalier.

Extérieurement, on peut noter que le premier étage primitif était pourvu vers le sud de deux archères, dont une est conservée malgré son bouchage intérieur: la fente de tir y est longue de 1,70 m environ. Le deuxième étage était, quant à lui, pourvu de deux fentes de jour haut placées vers le sud; au nord, il possédait une porte en plein cintre qui donne aujourd'hui sur le vide, accostée d'une fente de jour placée en hauteur. Quelques traces de trous de boulin autour de la porte semblent prouver qu'existait un édicule en charpente – une latrine peut-être. Une gargouille située près du contrefort sud-ouest pourrait prouver l'existence passée d'un évier. Le troisième étage était totalement aveugle; on peut se demander s'il fut jamais achevé, le projet primitif étant vraisemblablement de le voûter. On voit, à proximité immédiate du contrefort sud-ouest, une seconde gargouille destinée à éliminer les eaux de pluie de ce niveau à ciel ouvert.

La tour « Bermonde » constitue l'une des plus importantes tours languedociennes par ses dimensions en plan, sans pour autant qu'on puisse lui attribuer une fonction résidentielle évidente. En revanche, la présence d'archères au rez-de-chaussée et au premier étage semblent fournir un indice de modernisme qui la rattache à des courants du début du XIII^e siècle.

LE BÂTIMENT *e*. Le bâtiment rectangulaire *e*, aujourd'hui partiellement masqué par les constructions adventices, s'appuie sur le mur occidental de la tour maîtresse; ses dimensions hors-cœur sont de 12,3 × 29,8 m, dimensions tout à fait considérables. Construit en bel appareil régulier, il est marqué sur son pignon de quelques assises très minoritaires de bossages rustiques, alors qu'au sud un contrefort à bossages vermiculés semble avoir été ajouté à la Renaissance.



FIG. 8. – *Vue de l'angle nord-ouest du bâtiment e.*
Noter, sur la gauche, l'excroissance des cheminées.

Ce bâtiment a été constamment modifié : son élévation extérieure est aujourd'hui marquée par de grandes fenêtres rectangulaires dont le percement s'échelonne entre le XV^e et le XIX^e siècle (fig. 8). Intérieurement, il comprend un niveau de cave aveugle, couvert d'une voûte segmentaire renforcée par des doubleaux retombant sur des consoles médiévales dont les profils témoignent d'une date remontant au plus tôt au XIII^e siècle. Au-dessus, on trouve un niveau couvert d'une voûte surbaissée tardive, et deux niveaux pratiqués en lieu et place d'un seul niveau couvert primitivement d'une haute voûte en berceau brisé. Le pignon nord est marqué par l'excroissance rectangulaire des conduits de cheminées extériorisés de façon à ne pas déborder dans les salles, disposition plutôt tardive, traduisant le XIII^e ou le XIV^e siècle.

Ce grand bâtiment constitue manifestement une « salle », destinée à abriter les fonctions publiques et semi-publiques du seigneur : ses dimensions, sa mise en œuvre, n'incitent pas à la dater d'une époque reculée, et l'on aurait plutôt tendance à l'attribuer au plus tôt à la fin du XIII^e siècle, voire à la première moitié du XIV^e siècle, lorsque la seigneurie d'Uzès acquit le rang de vicomté.

LA CHAPELLE *f*. La chapelle *f* est placée à l'extrémité nord-est du bâtiment *e* ; ses dimensions modestes

la rendent hors d'échelle par rapport au grand bâtiment *e*. L'élévation du bâtiment à deux niveaux est entièrement marquée par un style gothique flamboyant dû aux restaurations de la fin du XIX^e siècle. La lithographie d'Engelmann publiée au début du XIX^e siècle montre un édifice à deux niveaux, la chapelle orientée se situant au premier étage, avec un chevet à trois pans éclairé par des fenêtres à meneau et croisillon sous des réseaux flamboyants ménagés dans des encadrements en lancette. Au-dessous, le pan oriental était percé d'une porte surmontée d'une grande fenêtre à meneau et croisillon de la fin du XV^e siècle. Cependant, cette disposition curieuse ne fait pas obstacle à ce qu'un bâtiment plus ancien ait été remanié en cette fin du XV^e siècle : en témoignent les fenêtres bouchées qui figurent de part et d'autre de la porte du rez-de-chaussée dans la lithographie d'Engelmann, aujourd'hui transformées en petites fentes de jour par la restauration.

La tour 2

Cette tour est la grande oubliée du château du « Duché », car elle est totalement masquée intérieurement par les constructions modernes, en particulier la grande vis desservant les bâtiments rejoignant au

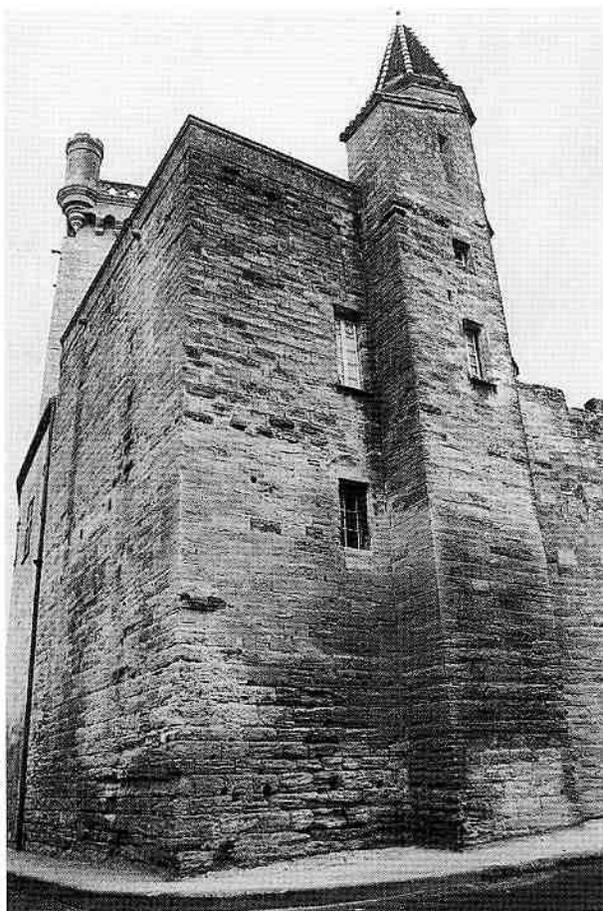


FIG. 9. – *Vue de la tour 2, prise depuis le sud-est.*

sud la tour « Bermonde » (fig. 9). Extérieurement, le raccordement de la courtine qui la relie à la même tour, parfaitement ajusté, ne peut cependant masquer la différence d'appareil. De bonnes dimensions, hors-œuvre $10,5 \times 7,7$ m, cette tour n'a jamais été achevée, ou, si elle l'a été, elle a été sensiblement dérasée; par ailleurs, ses dispositions intérieures ont été modifiées lors de la construction de la grande vis Renaissance.

La tour est construite en appareil régulier de 28 cm de hauteur moyenne, avec une assez forte proportion de pierres à bossage rustique de plus en plus saillants au fur et à mesure de l'élévation. Elle est flanquée d'un contrefort très saillant au nord-est: on peut penser qu'il contenait une latrine desservant la petite salle rectangulaire du premier étage.

On ne décèle plus extérieurement aucun percement originel, toutes les fenêtres rectangulaires étant modernes; en revanche, la façade sud est curieuse-

ment marquée par deux trous de boulin situés à même hauteur, qui ont peut-être servi lors de la construction.

Cette tour possède une cave exigüe, éclairée par un jour aujourd'hui bouché par les remblais extérieurs, dont la seule fonction peut avoir été celle de cachot.

Interprétation d'ensemble

En résumé, le château du « Duché » doit d'abord être considéré en faisant abstraction de son enceinte. On trouve alors deux éléments principaux :

- * un groupe tour maîtresse – salle – chapelle qui forme manifestement le cœur de la seigneurie maîtresse d'Uzès. Les caractères architecturaux permettent de penser que la tour fut élevée dans un intervalle 1150-1250; la salle paraît plus tardive, la fourchette pouvant s'élargir jusqu'au milieu du XIV^e siècle.

- * une tour isolée, dont on ne sait si elle fut jamais achevée, destinée pourtant par ses dimensions à faire pièce aux autres tours d'Uzès. La datation n'en est pas possible, en l'absence de caractères architecturaux.

Ces deux groupes furent unifiés par l'enceinte castrale, dont la section orientale est quelque peu postérieure à la construction de la tour 2, mais dont les autres sections sont postérieures.

LES DEUX AUTRES CHÂTEAUX

Les deux autres châteaux, identifiés aujourd'hui par leurs tours, la tour du Roi (*intra muros* par rapport à l'autre tour du Roi évoquée ci-dessus) et la tour de l'Évêque (dite aussi tour de l'Horloge) forment au moins depuis le XVIII^e siècle un ensemble cohérent, dont l'emprise est marquée dans le parcellaire, soit par le contour des bâtiments, soit par une enceinte au sud-est, soit encore en négatif au nord-est, où les maisons et hôtels de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance se sont construites en bordure de l'ancienne emprise (fig. 10, fig. 11).

Cet ensemble est constitué par une succession de bâtiments s'alignant suivant un axe nord-sud approximatif: la tour de l'Évêque (tour 3), le bâtiment *h*, le bâtiment *i* perpendiculaire, la tour du Roi (tour 4), le bâtiment *j* (fig. 23). À l'est de la tour de l'Évêque est accolé un bâtiment rectangulaire *l* du XVIII^e siècle qui ne sera pas étudié ici; on verra qu'un autre bâtiment médiéval *k* était situé à l'angle intérieur entre la tour du Roi et le bâtiment *i*. Enfin, à l'époque moderne a

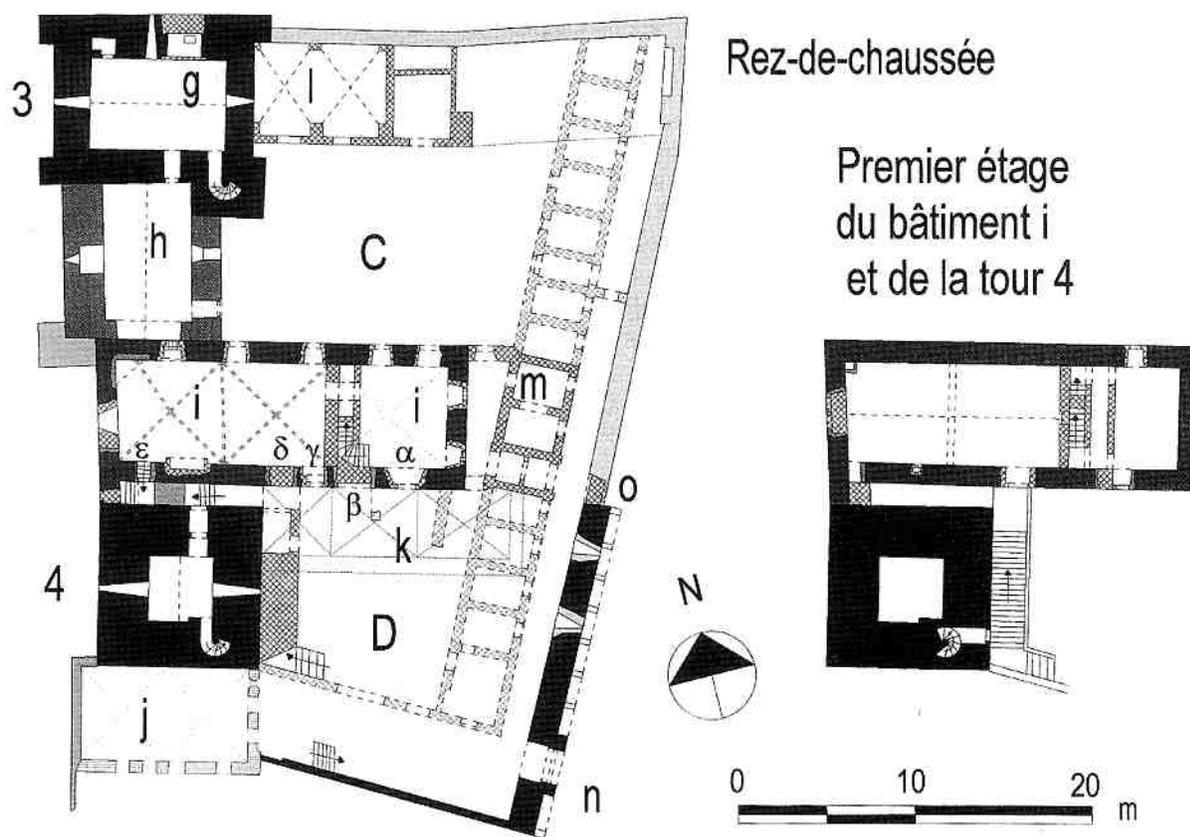


FIG. 10. – *Plan général des deux châteaux secondaires.*
D'après Dufoy et relevés complémentaires de l'auteur.

été ajoutée une file de cellules *m-m* pour accueillir les prisonniers (10) : l'essentiel a été détruit dans les années 1980, seule deux cellules et un couloir étant préservés, à l'est du bâtiment *i*.

Un plan de l'architecte de la ville David, dressé en 1811, permet de connaître les dispositions de l'ensemble avant la transformation des prisons et la construction de la file de cellules, à l'est de l'ensemble (fig. 11) (11). Il permet d'identifier clairement les deux sous-ensembles juxtaposés : au nord, ce qu'il appelle le château de la « Temporalité », comprenant la tour de l'Évêque, l'auditoire (bâtiment *l*), la prison de la Temporalité (bâtiment *h*), le logis du concierge de la Temporalité (bâtiment disparu à l'est du bâtiment *l*). Au sud, c'est le château de la « Vicomté », comprenant la tour du Roi, la cuisine de la Vicomté (bâtiment *j*), et

les cachots (bâtiment *i*). Chaque sous-ensemble possédait son entrée particulière : la « Vicomté » était accessible par la porte *n*, la « Temporalité » l'était par la porte *o*, qui était bouchée dès 1811.

La tour du Roi (tour 4), les bâtiments *i*, *j* et *k*, et l'enceinte sud-est

Ce premier sous-ensemble constitue, comme on vient de le voir, une unité fonctionnelle, articulée autour de la cour *D* : jusqu'à la construction des cellules *m-m* après 1812, il était séparé de la cour *C* par un mur de clôture mince reliant l'angle sud-est du bâtiment *i* à l'enceinte, qui apparaît sur un ancien plan de la ville (12). Le plan de David (fig. 11) figure même un

(10) L'implantation de ces cellules est postérieure à 1812, date à laquelle fut prise la décision d'implanter la prison. Voir note 4.

(11) Archives Municipales d'Uzès, 4 I 1. Les légendes sont données en Annexe.

(12) B.n.F., Cabinet des Estampes, Va Topo Gard, Uzès.

bâtiment à murs minces situé en prolongement du bâtiment *i*, qui a été détruit pour laisser place aux prisons au XIX^e siècle.

L'ENCEINTE. L'enveloppe externe de ce sous-ensemble était formée à l'ouest et au nord par les murs des bâtiments eux-mêmes : tour du Roi, bâtiment *i* au nord, bâtiment *j* au sud-ouest. Au contraire, sur toute la partie sud-est, cette enveloppe était assurée par une muraille en angle droit. Elle se raccorde au bâtiment *j*; celui-ci étant postérieur à la tour du Roi, il n'est pas exclu que primitivement, elle ait été directement raccordée à la tour du Roi, en son angle sud-est, suivant le tracé du pignon oriental de la salle *j*.

Au nord-est, la muraille semble être marquée extérieurement par une solution de continuité, avant la porte bouchée *o*; c'est de là que partait le bâtiment qui la raccordait avec l'angle sud-est du bâtiment *i* au début du XIX^e siècle. Aucun indice archéologique apparent ne plaide pour l'existence passée d'un mur

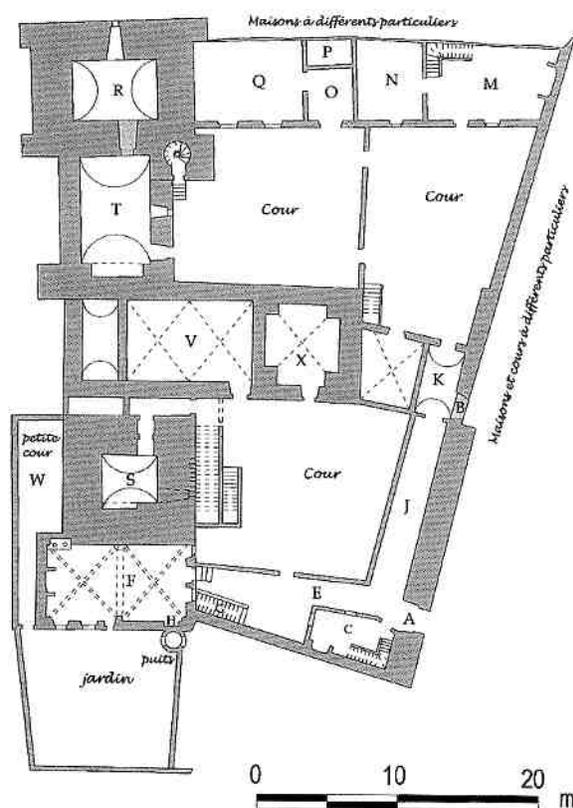


FIG. 11. – Plan des deux châteaux secondaires en 1811, par David. (Copie du plan original).

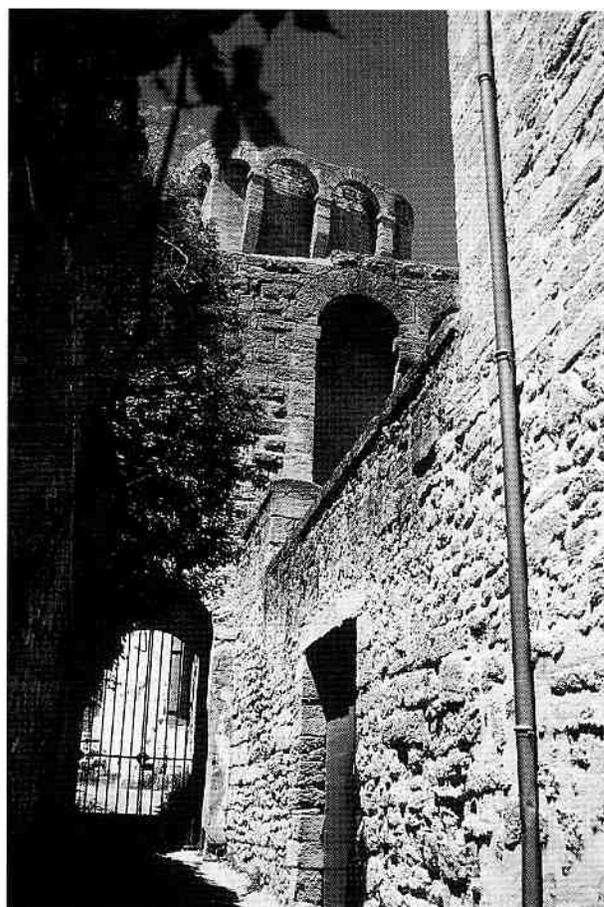


FIG. 12. – La porte d'entrée du château du Roi, avec sur la droite les mâchicoulis en arc sur consoles. En arrière-plan, les mâchicoulis de la tour du Roi.

plus important; peut-être des fouilles archéologiques pourraient-elles apporter quelque indication sur ce sujet, mais la probabilité est faible en raison des remaniements successifs considérables qui ont affecté cette zone depuis le Moyen Âge.

Cette courtine sud-est est construite dans un bel appareil régulier à bossages rustiques épars, malheureusement caché en grande partie par les murs de clôture des jardins. Elle est sommée de beaux mâchicoulis en arcs retombant sur de longues consoles, qui se retrouvent à la tour du Roi (fig. 12, fig. 15). La porte *n* est ménagée dans une avancée rectangulaire; elle est pourvue d'un assommoir, mais pas d'une herse.

On trouve dans cette courtine deux embrasures de tir sans plongée qui semblent avoir été insérées dans la maçonnerie préexistante: il s'agit sans doute de créneaux de fusillade, destinés à des armes à feu, et on

peut en situer l'insertion au XVI^e siècle, voire plus tardivement encore.

LA TOUR DU ROI (TOUR 4). Cette tour carrée, de 9,20 m de côté, s'élève à environ 25 m au-dessus du niveau de la cour. Elle est construite en appareil régulier d'une hauteur moyenne de lits de 29 cm environ : il est constitué d'alternances irrégulières de pierres lisses et de pierres à bossages rustiques à liseré large (fig. 13). Les bossages sont du type semi-rustique, c'est-à-dire qu'ils sont peu saillants et bien délimités rectangulairement. Trois niveaux voûtés sous la plate-forme constituent l'élévation de la tour

Les salles de la tour sont uniformément voûtées de berceaux légèrement brisés marqués à leur naissance par des corniches en quart de rond : celui du rez-de-chaussée est d'axe nord-sud, alors que les deux supérieurs sont d'axe est-ouest (fig. 14). Des fentes de jour placées à l'est et l'ouest dispensent un éclairage parcimonieux : il s'agit de fentes à ébrasement triangulaire couvert de voussures coniques. Toutes les portes de l'édifice, sauf une, sont bâties suivant la même technique : l'ouverture rectangulaire est sommée d'un linteau, lui-même déchargé par un arc semi-circulaire dont les naissances d'intrados sont à la verticale des piédroits. Selon les cas, l'intervalle entre linteau et arc de décharge peut être, ou non, rempli de maçonnerie.

On remarque dans l'élévation orientale de la tour un départ d'arc se situant à l'angle nord, à un niveau compris entre plancher et voûte du premier étage ; ce départ d'arc ne correspond à aucune communication reconnaissable dans la tour ; en revanche, on trouve son symétrique à la tour de l'Évêque.

Le niveau 0 (rez-de-chaussée). La porte d'accès se trouve au rez-de-chaussée, dans la face nord, au fond d'un couloir voûté sur lequel il sera revenu plus tard. Vers le couloir, la porte est couverte d'un arc segmentaire qui paraît résulter d'une restauration médiévale. Elle donne dans un couloir couvert de dalles, dépourvu de toute défense, mais qui pouvait être fermé, semble-t-il, par deux vantaux successifs.

La salle possède deux fentes de jour haut-placées couvertes de voussures coniques, et pourvues d'un glacis ; l'une d'entre elles possède encore une grille double intérieure prouvant l'utilisation comme cachot.

Au coin sud-est de la salle intérieure part un escalier en vis couvert d'une voûte hélicoïdale rampante, à la manière d'une vis de Saint-Gilles rustique. Toute la partie inférieure de l'escalier a été restaurée dans les

années 1980, sous la direction de l'architecte Dufoy ; les marches avaient, en effet, été détruites ou récupérées, et la voûte détruite. Dans son rapport de 1811, l'architecte David semblait n'avoir pas vu le départ de cet escalier, certainement ruiné à l'époque : il semble qu'à son époque, le sol de la salle ait été bien plus bas que le sol actuel, puisqu'il mentionne que le niveau de sol était à 2,24 m en-dessous du niveau de la cour. Cependant, la porte d'accès à l'escalier, couverte d'un linteau avec arc de décharge semi-circulaire, est parfaitement datée ; il est donc probable que l'architecte ne pouvait plus y accéder lorsqu'il analysa les constructions.

L'escalier et la porte intermédiaire entre niveau 0 et niveau 7. Entre le rez-de-chaussée et le premier étage, l'escalier dessert une porte intermédiaire donnant à l'extérieur dans le vide, sur la face est : cette porte, couverte d'un

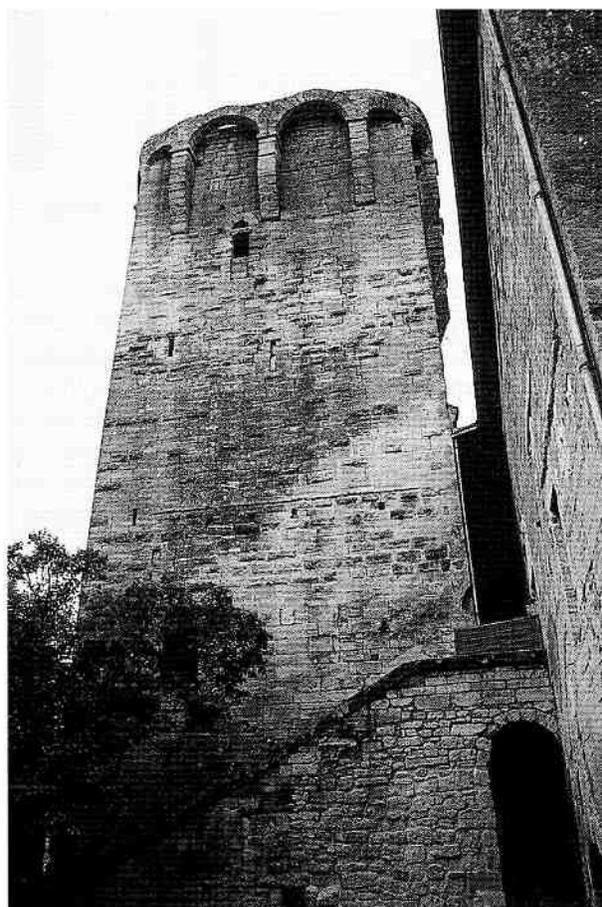


FIG. 13. - *Vue de la tour du Roi, prise depuis l'est.*

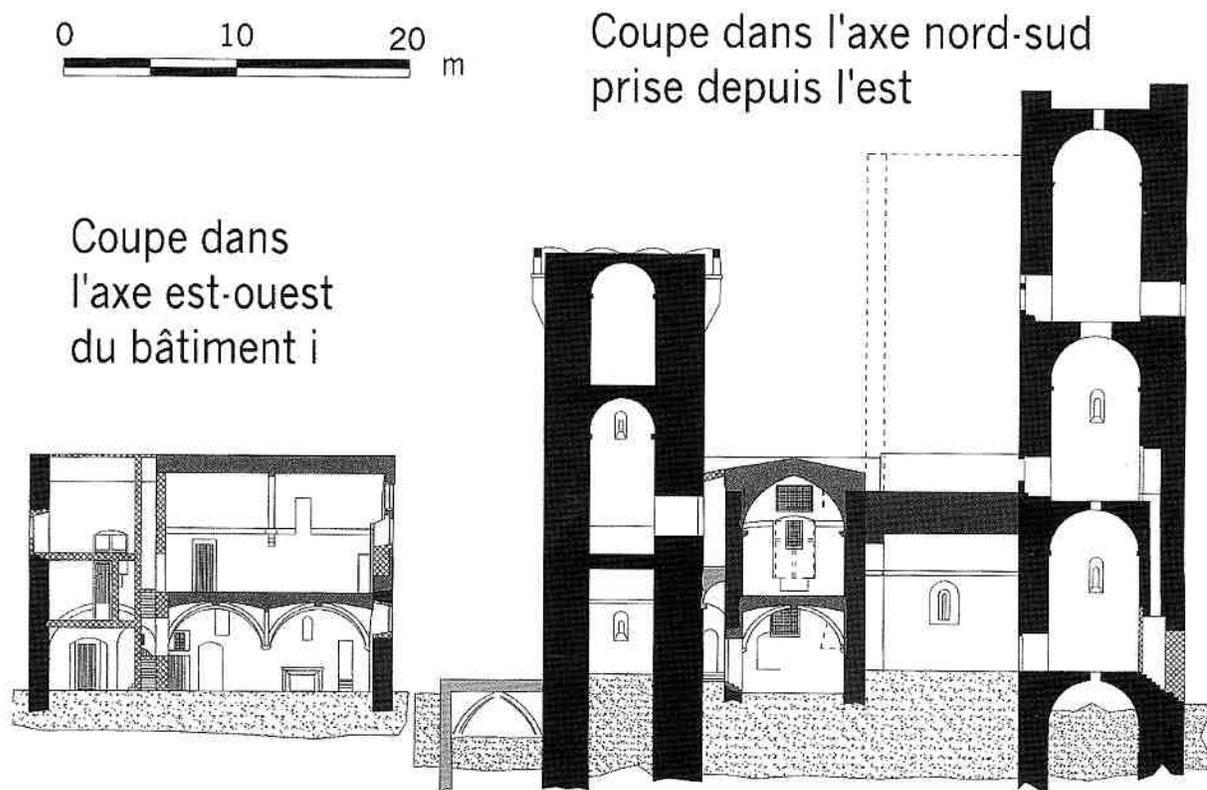


FIG. 14. – Coupes des châteaux secondaires.

linéaire supporté par des coussinets en quart de rond, permettait la communication avec un bâtiment collé à la tour, à l'est. Il s'agissait d'un bâtiment en appentis; il a existé, puisque l'on voit encore à une dizaine d'assises au-dessus du linteau de la porte l'engravure du toit, et, un peu au-dessous, les trous de boulins des poutres supportant cette toiture. Sans doute s'agissait-il d'un bâtiment de structure légère, en bois; peut-être contenait-il l'accès noble primitif aux étages de la tour.

Après la ruine de la vis entre le niveau 0 et le niveau 1, un escalier de fortune fut aménagé entre la grande rampe orientale et la porte intermédiaire: l'architecte David mentionne cet escalier, formé de pierres de faible largeur fichées dans la maçonnerie comme des corbeaux (voir ANNEXE 1). On voit encore la trace de l'enfichage de ces pierres, qui ont été démontées depuis; mais l'architecte n'avait pas bien analysé la porte elle-même, qu'il considérait comme ayant été percée après-coup.

Le niveau 1 (premier étage). La salle du premier étage présente une disposition assez curieuse. En effet, l'ex-

trados plat de la voûte du rez-de-chaussée se trouve à environ 1,50 m en dessous de la hauteur du plancher de la salle, matérialisé par le seuil des portes et par un ressaut du mur. On pourrait en déduire, sous toutes réserves, que le voûtement de cette salle du rez-de-chaussée n'a été réalisé qu'après la construction des murs.

La salle était accessible par une porte desservie par l'escalier en vis, au moyen d'un petit passage coudé. Il existe une seconde porte, dans la face nord, qui donne dans le vide au-dessus de la voûte du couloir entre la tour du Roi et le bâtiment *i*; elle n'a aucune correspondance avec ce bâtiment. On note à deux assises en dessous du seuil de cette porte, les traces horizontales de ce qui dut être une voûte, quasiment sur la totalité de la largeur de la tour; ceci semble suggérer qu'il exista autrefois un palier pour desservir cette porte, communiquant peut-être avec l'étage du bâtiment *i* dans un état disparu.

Enfin, à un niveau plus élevé, environ deux assises au-dessus de la porte, subsiste une corniche qui s'étend depuis l'angle nord-est jusqu'à la porte, sans la cou-

vir; cette corniche était manifestement destinée à former l'appui d'une toiture, rôle qu'elle assure encore. Son interruption n'est guère explicable dans l'état actuel du monument.

Le niveau 2 (second étage). Ce niveau était éclairé par une grande baie en forme de porte, à la sortie de l'escalier. Des pierres remplissent la partie basse pour délimiter une fenêtre. Sans doute était-elle prévue à l'origine pour desservir une bretèche ou une latrine; on discerne, à gauche et à droite à mi-hauteur de l'ouverture, deux trous dans la maçonnerie qui auraient pu accueillir un dispositif léger.

Dans la face nord, on relève la présence, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'un arc de décharge plein cintre qui doit donc se prolonger dans l'épaisseur de la muraille. Il est exactement superposé aux portes du rez-de-chaussée et du premier étage (fig. 16); il s'agit donc d'une précaution structurelle destinée, dans l'esprit de l'architecte, à décharger ces deux percées dans le mur. Cette précaution était assez vaine, dans la mesure où la situation très en hauteur de l'arc de décharge ne pouvait éviter une reconstitution des efforts au-dessus des portes.

Le niveau 3 (troisième étage). Enfin, la plate-forme sommitale est ceinturée par une couronne de mâchicoulis d'une facture très particulière (fig. 15): les consoles, espacées de deux mètres environ, sont formées par treize assises, surmontées par une corniche à profil rectangulaire. Entre les consoles sont bandés des arcs légèrement surbaissés qui supportent l'ancien parapet. Ces mâchicoulis paraissent parfaitement synchrones à la maçonnerie de la tour; ils ne sont pas sans rappeler les mâchicoulis en arcs portés par des contreforts, présents par exemple à la cathédrale d'Agde à la fin du XII^e siècle (13).

LA « RUELLE » ENTRE LA TOUR DU ROI ET LE BÂTIMENT *i*. Entre la tour du Roi et le bâtiment *i*, un étroit passage a été laissé libre: ce couloir formait une sorte de « ruelle » desservant l'entrée de la tour, ainsi que l'extrémité occidentale du bâtiment *i*. Cette « ruelle » a été interrompue par un mur perpendiculaire juste à l'ouest de la porte d'entrée de la tour du Roi (fig. 16); ainsi a été déterminé un premier couloir, voûté en berceau segmentaire d'environ deux mètres cinquante de hauteur, réservé à l'accès depuis l'est à la salle basse de

la tour et dénué de toute communication avec le reste de la « ruelle ». Cet aménagement est sans doute intervenu au moment où l'on modifiait la couverture de la porte donnant dans la salle basse de la tour.

La seconde partie de la « ruelle » n'est accessible aujourd'hui que depuis l'extrémité sud-ouest du bâtiment *i*. Elle donne vers l'ouest sur quelques marches conduisant à une ouverture bouchée pratiquée dans le mur raccordant la face ouest de la tour du Roi et le pignon du bâtiment *i*. Malheureusement, l'existence d'une plante grimpante sur la face externe empêche de voir si cette ouverture murée débouchait primitivement à l'extérieur, donc dans le fossé, ou si elle desservait un escalier intra-mural montant aux étages du bâtiment *i*; la première hypothèse paraît néanmoins la plus vraisemblable. On note qu'à ce niveau, le mur de fond, raccordant la tour et le bâtiment, paraît lié avec l'un comme avec l'autre.

Au-dessus de cette ouverture bouchée a été construite une voûte en quart de cercle surbaissé, naissant dans le mur du bâtiment *i* et s'appuyant sur celui de la tour au-dessus d'une corniche insérée dans le pare-

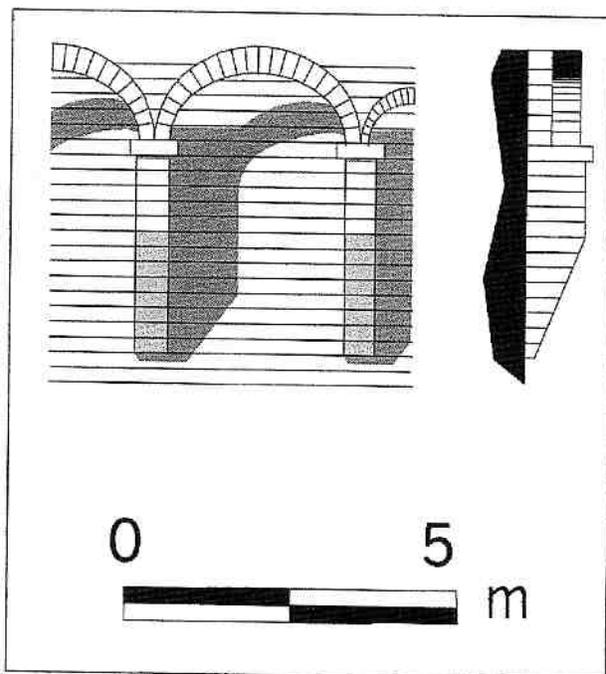


FIG. 15. — Élévation et coupe des mâchicoulis de la tour du Roi.

(13) J. Vallery-Radot, « L'ancienne cathédrale Saint-Étienne d'Agde », dans *Congrès Archéologique de France*, 108^e session, Montpellier, Paris, 1950, p. 201-218.

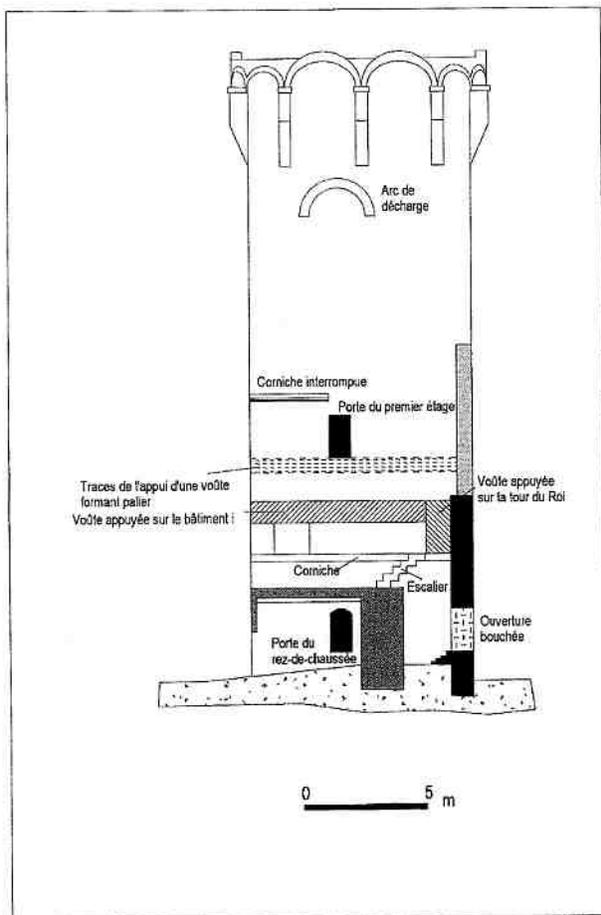


FIG. 16. — *Élévation nord de la tour du Roi, et coupe sur la « ruelle ».*

ment primitif; cette voûte, d'environ un mètre cinquante de largeur, double la courtine entre la tour et le bâtiment *i*. Côté du couloir, la voûte est surmontée d'un mur vertical ayant fait l'objet de reprises. On ne peut s'expliquer ce curieux dispositif sans imaginer qu'il s'est agi d'une voûte supportant un passage menant à la salle haute du bâtiment *i*. Or il existe, dans la face nord de la tour du Roi, la succession de saignées de marches d'escalier menant du dessus de la voûte du premier élément de couloir vers ce quart de voûte; par ailleurs, le dessus de ce dernier est en cohérence de niveau avec le premier étage du bâtiment *i*. On peut penser que fut ménagé ainsi un accès oriental à ce bâtiment, à une époque indéterminée, mais sans doute tardive si l'on en croit les raccords de maçonnerie.

Au-dessus encore, la « ruelle » a été couverte sur la totalité de sa longueur par une voûte en quart de cercle

prenant naissance sur une corniche rectangulaire insérée dans la maçonnerie de la tour et s'appuyant sur le bâtiment *i*. Le dessus de cette voûte ne correspond plus aujourd'hui à aucun niveau fonctionnel d'aucun bâtiment. Enfin, on a vu plus haut qu'une troisième voûte a existé peut-être à deux assises sous la porte du premier étage de la tour; cette voûte a manifestement été détruite avant la réalisations de toutes celles décrites précédemment.

On note, dans cette partie supérieure de la « ruelle », deux raccords bien marqués. Le premier est le collage de la courtine occidentale sur la tour du Roi, sans aucune interpénétration des maçonneries. Le second est le collage du mur gouttereau sud du bâtiment *i* sur la courtine occidentale. Au moins en partie supérieure, il y a donc une « stratification » chronologique tour du Roi puis courtine occidentale puis mur gouttereau sud du bâtiment *i*. Ceci diffère de la « stratification » du niveau inférieur, où les trois maçonneries paraissent interpénétrées.

On peut donc supputer que de profondes modifications ont affecté ce secteur; une preuve en est la destruction de la voûte qui servait de palier à la porte nord du premier étage. Selon toute probabilité, il y a eu reconstruction des parties hautes, tant dans la courtine occidentale que dans le mur gouttereau sud du bâtiment *i*.

LE BÂTIMENT *i*. Ce bâtiment forme un grand quadrangle long de 21 m environ, large d'un peu plus de 8 m. Il a été continûment en usage depuis sa construction; il a subi d'importantes modifications qui rendent sa lecture assez inextricable. Contrairement à la tour, il est construit dans un appareil seulement réglé, formé de pierres de hauteurs assez diverses: son élévation, en dehors de tout remaniement postérieur, semble avoir été dès l'origine marquée de nombreuses irrégularités dans les défilements d'assises. On constate, d'autre part, que sa façade nord, et sans doute sa façade est, malheureusement défigurée par de gros contreforts modernes, étaient primitivement aveugles: toutes les baies qui y sont percées résultent de travaux liés à la fonction carcérale. Cette disposition prouve que le bâtiment *i* fonctionnait primitivement sur la cour C uniquement.

L'édifice, tel qu'il est représenté dans le plan de David en 1811 (fig. 11), possédait deux murs de refend; depuis l'ouest, on aurait eu un espace couvert d'une voûte en berceau, puis une salle couverte d'une voûte d'ogives à deux travées, séparée d'une salle

carrée couverte en arêtes par un fort mur. L'analyse archéologique qui peut en être faite aujourd'hui dément la plupart de ces représentations graphiques de David (fig. 14).

Les parements extérieurs. Dans son ensemble, le bâtiment *i*, vu de l'extérieur, est construit dans un appareil régulier, mais non réglé, de pierres de moyenne dimension. Les remaniements y sont extrêmement nombreux et substantiels, au point que seule l'approche archéologique pierre à pierre permettrait de résoudre toutes les questions.

Vers le nord, le mur paraît homogène; il est percé de fenêtres et de portes assez nombreuses, mais tout indique que ces ouvertures résultent de modifications très tardives du bâtiment. La façade orientale est aujourd'hui difficile à lire, car elle a été agrémentée après 1811 de contreforts déterminant des arcs-boutants; toutes les fenêtres pratiquées dans ce mur pignon sont modernes.

Vers le sud, le mur gouttereau constitue un extraordinaire puzzle où se confrontent des témoins d'époques diverses. Le rez-de-chaussée présente vers le sud une façade où les remaniements sont nombreux. L'accès primitif ne se laisse plus appréhender: en effet, on relève les traces de cinq portes au long de la face sud. D'est en ouest, on trouve:

- une porte rectangulaire tardive α , couverte d'un linteau droit, donnant sur la salle orientale, figurée dans le plan de David (fig. 11);
- une porte charretière β , couverte en plein cintre, dont demeure l'embrasure extérieure, avec les deux vantaux de bois, malgré le bouchage interne dont elle a fait l'objet, sans doute lors de la construction de l'escalier menant du rez-de-chaussée au premier étage;
- une porte rectangulaire γ , aujourd'hui en usage pour l'accès à la partie occidentale du bâtiment; en 1811, elle existait déjà;
- une porte couverte d'un arc segmentaire δ , bouchée par une maçonnerie qui semble être médiévale, donnant accès primitivement au milieu de la travée centrale de la salle du rez-de-chaussée;
- une porte couverte d'un arc brisé ϵ , menant du couloir entre la tour du Roi et le bâtiment *i* vers la travée occidentale de la salle.

On remarque, au-dessus des traces de ces ouvertures, les stigmates des voûtes du bâtiment *k*. Juste au-dessus de ces voûtes, le parement semble se modifier,

avec une diminution de la hauteur des assises, cohérente avec une grande baie à meneau et croisillon; elle a été bouchée, repercée pour desservir le niveau intermédiaire par une baie rectangulaire. Cette baie postérieure à 1811 fut recouverte par un toit partiel dont demeure le solin et les poutres d'encastrement.

Plus haut demeurent les traces d'un autre solin de toit; celui-ci s'étendait sur toute la largeur du bâtiment *i* depuis la tour du Roi. On discerne facilement les trous de boulins des poutres qui supportaient les demi-fermes de la toiture au-dessus de ce bâtiment adventice. Enfin, l'on distingue au-dessus encore la trace légère d'une assise en encorbellement en quart de



FIG. 17. - *Vue du mur gouttereau sud de la salle i.*
On reconnaît à gauche l'élévation de la tour du Roi.
On remarque également, sur l'élévation de ce mur, les nombreux remaniements qui l'on affecté, jusqu'à la création d'une grande fenêtre à meneau et croisillon?
On décèle également les traces des voûtes qui furent appuyées à la muraille.

rond, marquant la continuité d'une surélévation avec la face occidentale.

Le mur pignon occidental est le plus difficile à lire, en raison de l'existence d'une végétation grimpante qui couvre plus de la moitié de la maçonnerie (fig. 23). On note l'existence d'un gros contrefort au nord du bâtiment, « mordant » sur le pignon. En partie supérieure, la maçonnerie de la courtine semble se raccorder sur ce contrefort, et non l'inverse; les deux éléments ont été unifiés par une assise en encorbellement en quart de rond qui file de l'un à l'autre, marquant le début du parapet du chemin de ronde sommital. Dans l'élévation du pignon, on remarque une fenêtre rectangulaire à meneau qui semble contemporaine du mur; il semble qu'elle a été par la suite agrandie par surélévation; puis elle a été rétrécie par bouchage partiel. Au-dessus, une grande ouverture rectangulaire moderne est encadrée par deux fentes d'archères courtes, juste au-dessous de l'assise en encorbellement.

La partie occidentale: rez-de-chaussée. On accède aujourd'hui dans la salle occidentale par la porte γ ; elle est établie à l'angle sud-est d'une grande salle voûtée de deux travées d'ogives à profil rectangulaire chanfreiné retombant sur des culots. Le profil général du voûtement est assez surbaissé, de façon peut-être à respecter une hauteur primitive du plancher du premier étage (fig. 14); les culots sont insérés dans la maçonnerie préexistante, prouvant que le voûtement fut postérieur à la construction des murs. Immédiatement à droite de la porte existe un mur de refend; les retombées de la travée occidentale sont englobées dans ce mur, ce qui prouve qu'il est postérieur à la structure de la voûte; il est figuré dans le plan de David (fig. 11), ce qui garantit qu'il est antérieur au XIX^e siècle.

Les dispositions occidentales sont intéressantes. À l'angle nord-ouest, on note les arrachements d'une cheminée; la hotte de cette cheminée a disparu, mais on remarque encore la trace de la retombée d'une ogive dans le manteau, prouvant que le voûtement de la salle et la construction de la cheminée furent contemporains. Le pignon occidental a été percé d'une grande baie rectangulaire; elle ne figure pas sur le plan de David, s'avérant donc postérieure à 1811. On note, au sud de cette grande baie, le reste de l'encadrement d'une niche segmentaire bouchée lors du percement de la grande baie moderne (fig. 14); il est probable que cette niche desservait une archère, ou une fente de jour, mais elle semble ne dater que d'une époque contemporaine du voûtement. À proximité de

l'angle sud-ouest se trouve la porte ϵ , qui donnait dans la « ruelle » entre la tour du Roi et la salle. Au sud, une cheminée moderne, ne figurant pas sur le plan de David, a été ménagée dans le mur sud; elle demeure en état.

Cette salle était éclairé par des baies en plein cintre haut placées, ménagées dans la face sud, bouchées lors du voûtement du couloir entre tour et bâtiment *i*. On lit la trace interne de deux d'entre elles (fig. 14). Toutes les autres ouvertures, placées sur le mur gouttereau nord, sont postérieures au plan de David.

La lecture de ce plan montre que David n'avait sans doute pas en mémoire la configuration exacte des lieux lorsqu'il dressa son plan: en effet, la travée occidentale couverte en berceau, séparée du reste par un mur de refend, n'a pas pu exister dans la forme qu'il représente, compte-tenu des restes aujourd'hui lisibles. Peut-être existait-il, à son époque, un mur de refend; il devait alors s'insérer sous la voûte d'ogives existante.

La partie occidentale: premier étage. Le premier étage de la partie occidentale du bâtiment est accessible par une grande rampe extérieure longeant la tour du Roi, débouchant sur une grande porte à plate-bande de la fin du XVIII^e ou du XIX^e siècle. D'après le plan de David, l'escalier était, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, un escalier à deux rampes juxtaposées de sens opposé; aujourd'hui, ce n'est plus le cas, puisque la première rampe a été reconstruite à la perpendiculaire de la seconde.

La porte moderne donne accès à une salle rectangulaire voûtée d'un berceau brisé soutenu par un arc doubleau: la naissance est marquée par une corniche en quart de rond, le doubleau retombant sur deux consoles à trois assises de taille décroissante. Cette voûte est postérieure à l'enveloppe du bâtiment: on décèle sans peine qu'elle enveloppe le conduit rectangulaire de la cheminée d'angle nord-ouest, qui est lui-même postérieur à cette enveloppe. D'autre part, elle s'appuie à l'ouest sur un mur pignon marqué par un amaigrissement brutal aux deux tiers de sa hauteur: or l'on a vu qu'au niveau supérieur existaient deux archères encadrant la grande baie centrale (fig. 23).

Il y a donc tout lieu de penser que, primitivement, le pignon était pourvu d'un chemin de ronde, lui-même doté d'un parapet à archères: cette disposition primitive a été totalement masquée par la construction de la voûte. Lors de la construction de la voûte l'élévation primitive du parapet du chemin de ronde a été surhaussée, la surélévation se lisant fort bien à l'exté-

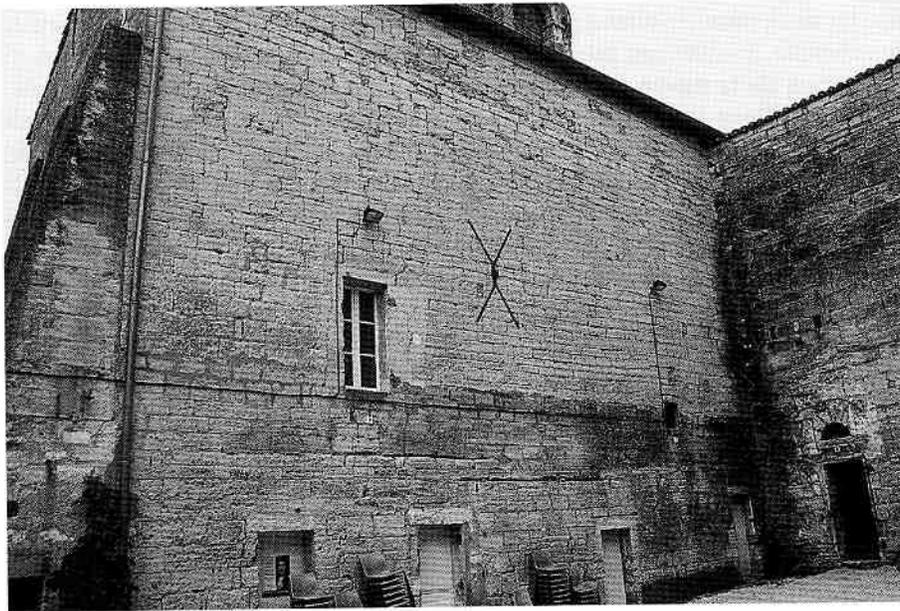


FIG. 18. — *Vue du bâtiment i, prise depuis le nord-est.*
On s'aperçoit sans mal que les murs de la salle i étaient primitivement aveugles ;
on voit également le raccord du bâtiment h sur le bâtiment i.

rieur par la présence d'un encorbellement en quart de rond continu sur le pignon, se prolongeant d'ailleurs sur le mur gouttereau sud. Peut-être est-ce à cet ancien chemin de ronde que l'on peut rattacher la porte ouverte à l'ouest du mur gouttereau sud : aujourd'hui bouchée, elle donnait autrefois sur la petite voûte identifiée au-dessus du couloir entre tour du Roi et bâtiment *i*, et l'on peut imaginer qu'un escalier menait de là sur l'ancien chemin de ronde.

Au milieu du mur pignon existait une niche pour donner accès à la fenêtre occidentale ; malheureusement cette niche est presque totalement bouchée. Elle a été surmontée plus tard d'une autre fenêtre rectangulaire, moderne.

Il n'existait apparemment aucune baie dans les murs gouttereaux du côté ouest par rapport à l'escalier rampe sur rampe : les anomalies actuelles correspondent aux tuyaux de la cheminée moderne sud, ainsi qu'à celui d'une cheminée moderne qui fut implantée au premier étage dans la paroi nord.

La partie orientale : rez-de-chaussée. Comme on l'a vu plus haut, le mur de refend séparant la partie occidentale de la partie orientale est postérieur au voûtement de la salle. Dans le plan de David, en 1811, il est dessiné comme aveugle, sans passage entre la partie occi-

dentale et la partie orientale ; mais il n'est pas sûr que cette disposition aveugle ait jamais existé. Aujourd'hui, un passage ménagé dans le mur de refend permet le passage de l'une à l'autre des deux parties. Il est probable que la construction de ce mur de refend est contemporaine du percement de la grande porte β .

Ce mur de refend a été doublé vers l'est par un second mur pour supporter les marches d'un escalier montant du rez-de-chaussée au premier étage ; cet escalier n'est pas figuré dans le plan de David, et il est donc sans doute postérieur à 1811. Il a entraîné la désaffectation de la porte β , puisqu'il marque un coude vers le sud, pour desservir la salle orientale.

La salle orientale elle-même est carrée ; ses murs sont percés de grandes fenêtres sous niche surbaissée modernes, et postérieures à 1811. D'après le plan de David, elle était couverte en 1811 d'une voûte d'arêtes retombant sur des piliers d'angle saillants ; il ne demeure plus trace aujourd'hui d'une telle disposition, et l'on peut même douter qu'aient existé ces massifs d'angle. On retrouve ici les doutes exprimés plus haut sur l'exactitude du plan de David. Vers le sud est la porte α , accès de la salle orientale en 1811 ; l'examen des maçonneries permet de constater que cette porte a fait l'objet d'un reperçement dans la courtine médiévale primitive.

La partie orientale : niveau intermédiaire. L'escalier droit ménagé entre les deux murs de refend permet de monter, en partie orientale, à un niveau intermédiaire ménagé après destruction de la travée orientale de la voûte du rez-de-chaussée. Dans la montée, une porte donne à gauche, en hauteur, sur la salle occidentale du rez-de-chaussée. Au niveau intermédiaire, aujourd'hui découpé en deux pièces par des cloisons modernes, on remarque les fenêtres percées après 1811, mais surtout les traces des formerets d'une voûte d'ogives qui semble avoir formé une troisième travée, en continuité des deux travées de la partie occidentale.

La partie orientale : niveau supérieur. En reprenant l'escalier, on monte au niveau supérieur, dans un état de délaissement préoccupant. Le plancher de ce niveau est plus haut que celui du premier étage de la partie occidentale. On note, à l'examen de ce niveau, les traces d'arrachement de la voûte en berceau qui le couvrirait autrefois, en parfaite continuité avec celle du premier étage de la partie occidentale.

On note aussi, au sud, la partie supérieure de l'ébrasement d'une grande fenêtre à meneau, décelable depuis l'extérieur (fig. 17). Cette ancienne fenêtre, manifestement du même programme que la grande fenêtre du pignon occidental, a été bouchée et recouverte par le nouveau plancher à l'époque moderne.

Conclusion sur le bâtiment i. Le bâtiment *i* a subi un nombre de modifications considérable, qui rendent très difficile la restitution de son parti originel. On peut, en revanche, avancer une quasi-certitude quant à la structure du bâtiment à la fin du Moyen Âge : il s'agissait alors d'un bâtiment de deux niveaux, le rez-de-chaussée étant voûté d'ogives, le premier voûté en berceau brisé. À cette époque, il est peu probable qu'il ait été scindé en deux par le mur de refend ; cependant, le doute subsiste, d'autant que la représentation de David, en 1811, pourrait l'accréditer.

Le bâtiment possédait un éclairage parcimonieux au rez-de-chaussée ; il était assuré par des jours en face sud, et par une ouverture à niche (archère ?) dans la face ouest. Une cheminée, à l'angle nord-ouest, pouvait apporter quelque chaleur, mais ne suffisait pas pour la totalité de la salle. Au premier étage, il existait deux grandes fenêtres à meneau, l'une au pignon ouest, l'autre dans le mur gouttereau sud, à proximité de l'angle oriental. Sans doute d'autres cheminées existaient-elles dans les murs gouttereaux. Les murs est et nord étaient totalement aveugles.

Les éléments constitutifs ne permettent malheureusement pas de proposer une datation fiable pour cet état du bâtiment : la grande voûte du premier étage pourrait engager à proposer une datation au XIII^e siècle, de même que les voûtes du rez-de-chaussée, mais on pourrait aussi bien songer au XIV^e siècle.

Quelles ont été les phases antérieures ? On reste dans l'incertitude en raison du manque d'indices marquant ces phases. Tout au plus les énigmatiques archères courtes visibles sur le pignon occidental, dans la partie « amaigrie » de ce pignon, attestent d'un fonctionnement différent, de même que le collage supérieur du mur gouttereau sud à la courtine occidentale. En dehors de ces archères, aucun élément, qu'il soit décoratif ou structurel, n'existe pour identifier le programme primitif du bâtiment : tout au plus peut-on postuler qu'il est postérieur à la tour du Roi. On note cependant, et ce n'est pas le moindre, que ce bâtiment était totalement aveugle, et l'a toujours été, tant vers le nord que vers l'est ; dès l'origine de sa construction, il était donc conçu pour n'avoir aucune vue sur le château voisin au nord, c'est-à-dire le château de l'Évêque.

Il semble que, dans ses parties inférieures, ce bâtiment ait été contemporain de la tour du Roi : on a eu l'occasion de l'évoquer à propos de l'extrémité occidentale de la « ruelle » ; mais il semble aussi que l'élévation supérieure du mur sud ne correspond plus à l'état originel. Celui-ci devait être en relation avec le palier de la porte du premier étage de la tour du Roi ; or on a vu que toute trace de liaison entre les deux bâtiments a disparu, et qu'au contraire le mur gouttereau sud a été vraisemblablement reconstruit, venant simplement se coller à la courtine occidentale.

LE BÂTIMENT *k*. Il ne demeure du bâtiment *k* que les cicatrices de voûtes lisibles sur le mur gouttereau sud du bâtiment *i*. Manifestement, il a existé ici autrefois un bâtiment à trois travées de voûtes d'ogives retombant sur des consoles d'angle ; sa largeur est fixée par la console prismatique à tailloir et le départ d'arc ogives qui subsistent sous l'escalier menant au premier étage du bâtiment *i*. À cet endroit, il a fallu réserver l'accès à la « ruelle », grâce à un arc surbaissé bandé entre la tour et le bâtiment *i*, surmonté d'un arc de décharge en tiers-point ; le mur de la tour a été épaissi pour accueillir l'arc formeret de la première travée.

Le bâtiment *k* débordait à l'est du bâtiment *i* ; la hauteur primitive de son élévation reste douteuse : en effet, les cicatrices des arcs formerets se trouvent au-

dessous de la grande fenêtre sud du bâtiment *i*, et l'on pourrait imaginer que le bâtiment *k* n'ait eu qu'un niveau primitivement, couvert d'une simple terrasse. Cependant, on voit au-dessus de l'ancienne fenêtre les trous de boulins d'une toiture en appentis : mais ils pourraient correspondre aussi à une construction du XIX^e siècle.

Ce bâtiment était-il primitivement fermé vers la cour, ou s'agissait-il d'une large galerie ? Les deux hypothèses sont plausibles, et rien ne permet de les départager : il avait disparu dès le début du XIX^e siècle, puisqu'il n'est pas représenté dans le plan de David.

Quoi qu'il en soit, ce bâtiment *k* est manifestement postérieur au gros-œuvre du bâtiment *i* ; la présence de voûtes d'ogives semblerait attester qu'il a été construit en même temps que ce dernier était voûté.

LE BÂTIMENT *j*. Ce bâtiment s'appuie à la face sud de la tour du Roi ; son pignon oriental est en continuité avec le mur oriental de celle-ci, alors que le pignon occidental débordé sur le mur occidental de la tour. Il n'en demeure plus qu'un niveau de cave, voûté de deux travées d'ogives à profil rectangulaire, établi largement en-dessous du niveau de la cour intérieure et à moitié comblé, accessible par un grand escalier longeant le mur d'enceinte sud. Au-dessus était autrefois un second niveau voûté d'ogives, dont les cicatrices demeurent sur le flanc sud de la tour ; ce niveau fut couvert successivement par une toiture à deux pans, puis par une toiture plus haute en appentis ménageant un grenier. Il existait encore en 1811, puisqu'il est figuré par l'architecte David ; intérieurement, il possédait une cheminée sur le pignon ouest, et plusieurs fenêtres ; à l'angle nord-ouest, existe un retrait dans la maçonnerie, qui semblait accueillir un fourneau. L'architecte municipal indique, dans la légende à son plan, que la salle constituait l'ancienne cuisine du château de la vicomté, et qu'elle était occupée, au début du XIX^e siècle, par le concierge du château. Ce niveau communiquait directement avec un jardin aménagé en dehors de l'enceinte primitive, encore en usage en tant que jardin médiéval ; primitivement, il existait un accès direct de la cuisine au puits, ménagé à l'est du mur gouttereau méridional. David indique que la niche donnant accès au puits, depuis la salle, avait été murée, obligeant le concierge à sortir pour chercher de l'eau.

Au niveau de la cave, on a vu qu'il existait deux travées voûtées sur ogives. Ce niveau est à moitié comblé, mais l'accès au puits a été dégagé : une simple

arcade donnait dans sa cage carrée. Cette cage maçonnée est surmontée de quatre trompes aux angles, pour permettre de supporter le mur de margelle circulaire existant au niveau des jardins et du rez-de-chaussée du bâtiment.

À côté de l'arcade donnant dans le puits, on décèle la présence d'une petite fenêtre rectangulaire bouchée, et plus haut d'un soupirail à glacis, lui-même bouché. C'est lors de l'aménagement du jardin que ces deux ouvertures furent bouchées, certainement à cause du remblaiement par apport de terres pour constituer une plate-forme à hauteur du rez-de-chaussée du bâtiment *i*.

Comme on l'a vu plus haut, l'existence de ce niveau de cave prouve que, lors de la construction du bâtiment *j*, la topographie était fort différente : on peut penser que – peut-être – ce bâtiment fut construit dans les fossés mêmes du château, ou en tout cas que le sol s'abaissait brutalement au sud de la tour. La relation avec le puits est très curieuse : manifestement, le mur sud-est de la salle fut conçu pour desservir ce puits, mais on ne saisit guère la raison de l'existence de la grande cage carrée. Au rez-de-chaussée, le puits était appuyé au mur sud du bâtiment, et une niche permettait sans doute d'y avoir accès depuis la salle.

CONCLUSION SUR LE PREMIER ENSEMBLE MONUMENTAL. En définitive, l'ensemble monumental présente une chronologie difficile à établir, en raison de la disparition de nombreux éléments, mais aussi du manque d'éléments tangibles. Deux éléments très forts structurent cet ensemble : la tour du Roi et le bâtiment *i*. Ils ne sont ni fonctionnellement ni architecturalement liés ; leurs programmes n'ont aucune cohérence.

Il semble que le premier stade soit représenté par la tour du Roi, et par les segments sud et est de l'enceinte, manifestement contemporains. Cette enceinte se refermait-elle sur la tour ? C'est probable au sud-ouest ; en revanche, rien n'est moins sûr au nord et au nord-est.

Au stade actuel de l'analyse, tous les autres bâtiments intérieurs à l'enveloppe du château du Roi semblent postérieurs à la tour elle-même. Aucun d'entre eux n'a été bâti dans la continuité du programme architectural de la tour : ainsi, le bâtiment majeur *i* paraît avoir été construit postérieurement à la tour, et l'exécution de son programme semble avoir été totalement indépendante de celle de la tour, au point que ni les niveaux d'usage, ni les ouvertures, ni la maçonnerie ne correspondent.

Le second bâtiment d'importance, le bâtiment *j*, fut lui aussi ajouté à la tour du Roi, sans qu'il y ait entre deux la moindre connexion. Le bâtiment *k*, qui fut peut-être une galerie ouverte sur la cour, n'y est pas plus lié.

Pour autant que cette analyse archéologique s'avère, après des examens plus détaillés que ceux qui ont pu être menés pour cette étude, il semble donc que l'élément primordial du « château du Roi » fut la tour, contemporaine de la réalisation des parties sud et est de l'enceinte. Postérieurement, le bâtiment *i* fut construit, dans un premier programme dont on ignore tout. Plus tard encore, mais au Moyen Âge toujours, le bâtiment *i* fut transformé par voûtement interne, et des bâtiments annexes furent adjoints à la tour primitive : le bâtiment *j*, à vocation ancillaire, et

le bâtiment *k*, qui fut peut-être seulement une galerie voûtée sur cour.

À côté de la tour elle-même, le bâtiment *i* semble avoir joué le rôle d'*aula* ou plutôt de *stare*, c'est-à-dire de logis ; on sait qu'en 1254, Elzéar de Sabran signa son testament *in turri staris*, dans la tour de sa résidence, ce qui confirme l'existence d'une tour et d'un logis connexe (14).

La tour de l'Évêque et le bâtiment *h*

Ce second sous-ensemble, situé au nord du premier, est constitué par la tour de l'Évêque (tour 3), le bâtiment *h*, le bâtiment *l* ; il s'articule sur une cour intérieure *C*, bordée au sud par le bâtiment *i*, à l'est et au nord par une enceinte servant d'appui à des hôtels postérieurs au XVI^e siècle.

L'ENCEINTE ET SA PORTE *o*. L'enveloppe extérieure est assurée à l'ouest et au sud par la tour, le bâtiment *h* et le bâtiment *i*. En 1811, ce dernier bâtiment était raccordé à l'enceinte orientale par un édifice léger qui accueillait, au premier étage l'infirmerie de la prison ; l'architecte David indique que cet édifice était moderne. C'est au niveau de cet édifice disparu que s'effectuait l'entrée dans l'emprise du château épiscopal : il s'agissait de la porte *o*, murée dès 1811, dont on reconnaît encore l'embrasure intérieure, rectangulaire avec un linteau supporté par des coussinets en quart de rond. Un plan d'Uzès du XVIII^e siècle montre qu'elle desservait un passage entre les maisons similaire à celui de la porte *n*, juste en face de l'ancienne église paroissiale Saint-Laurent.

Cette porte est ménagée à la charnière entre les parties est et sud de l'enceinte du château du Roi, et leur prolongement septentrional. À l'intérieur, il n'existe pas de césure nette entre ces murs du château du roi, et leur prolongement vers le nord ; en revanche, extérieurement, il semble qu'existait une solution de continuité se traduisant par l'amincissement du mur. Juste à la charnière entre ces deux tronçons demeurent les traces d'une porte *o* rectangulaire au linteau soutenu par des coussinets ; elle était déjà bouchée à la fin du XVIII^e siècle.

L'existence de cette porte confirme bien la césure entre les deux parties de l'ensemble monumental, puisque chacun des deux sous-ensembles possédait une

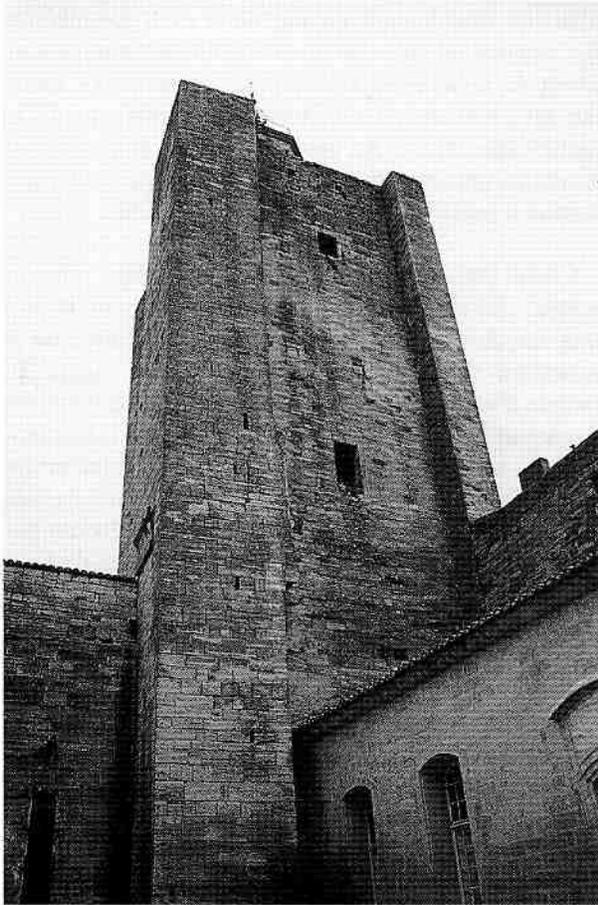


FIG. 19. — Vue de la tour de l'Évêque, prise depuis le sud-est.

(14) HISTORIENS DU LANGUEDOC, t. VIII, col. 1329.

entrée particulière et indépendante. Le mur qui fait suite vers le nord semble assez largement remanié; il vient buter à l'angle nord-est contre l'ancien pignon d'une maison qui existait encore en 1811, prolongeant le bâtiment *I*. Dans ce pignon demeurent deux cheminées superposées, dépourvues de leurs manteaux; l'architecte David indiquait que ces cheminées desservaient la cuisine du concierge de la « Temporalité »; pour lui, l'ensemble constitué par cette cuisine et la salle voisine, occupés par le concierge, étaient en mauvais état, bien que de construction récente, ce qui justifia sans doute leur destruction. Ce logis du concierge était établi en face nord, en continuité du bâtiment *I*. On peut noter, à la base de la muraille tardive, des assises plus larges, certainement médiévales, prouvant que les murs ont été reconstruits sur fondations anciennes.

En continuité vers l'ouest demeure le bâtiment *I*, formant autrefois l'Auditoire de la « Temporalité », c'est-à-dire la salle de justice. Ce bâtiment du XVIII^e siècle était en fort mauvais état en 1811; il servait de prison pour les femmes. Il a sans doute été restauré après 1811, puisque la « voûte poutrière » mentionnée à cette date est aujourd'hui remplacée par une voûte d'arêtes.

LA TOUR DE L'ÉVÊQUE (TOUR 3). La tour de l'Évêque présente un aspect assez différent de la tour du Roi (fig. 19) : il s'agit d'une tour rectangulaire, de 11,45 × 9,5 m, dont l'élévation est contrebutée par des contreforts placés à l'extrémité des murs les plus longs, sauf à l'angle sud-est où prend place une tour d'escalier quadrangulaire. La hauteur, hors parapet de la terrasse sommitale, et sans compter la tourelle de l'horloge qui a été ajoutée au-dessus, est de 32,5 m depuis la cour, de 34,2 m sur la rue au nord.

La construction est réalisée dans un appareil régulier, de 28 cm de hauteur moyenne, marqué de quelques bossages extrêmement épars, beaucoup moins fréquents qu'à la tour du Roi. Les portes sont réalisées dans la même facture que celles de la tour du Roi, avec linteau surmonté d'un arc de décharge en plein cintre.

On note dans l'élévation orientale de la tour, sur la face sud de la tourelle d'escalier, le départ d'une large arche en berceau qui ne fut jamais terminée, le parti en étant abandonné dès les premières assises surmontant la naissance. Le tablier correspondant à l'arche aurait

dû se situer un peu plus haut que le niveau du premier étage, en correspondance de hauteur avec le départ d'arc remarqué à la tour du Roi; cependant, celui-ci est nettement moins large. Cette correspondance curieuse pourrait constituer un indice en faveur d'une réalisation conjointe des deux tours; mais il faut se garder d'en tirer des conclusions définitives, dans la mesure où, de toute façon, cette cohérence fut abandonnée en cours de chantier.

Structure générale. Elle possède trois niveaux voûtés de berceaux plein cintre d'axe est-ouest; au-dessous du rez-de-chaussée existe une cave, également voûtée en berceau, qui montre à nouveau que le niveau topographique primitif se situait sans doute bien en-dessous; d'après David, cette cave inférieure se situait à plus de cinq mètres en-dessous du niveau de la cour. Au rez-de-chaussée et au premier étage, les voûtes prennent naissance sur des corniches à profil rectangulaire; au second étage, deux larges doubleaux soutiennent la voûte. Ils prennent naissance sur des consoles assez curieuses, pourvues de quatre assises en quart de rond, l'assise supérieure étant établie au niveau de la corniche au profil rectangulaire abattu. Au-dessus, trois assises en encorbellement semblent avoir servi d'appui aux cintres de ces doubleaux; il n'est pas exclu que ceux-ci, réalisés en pierre jaune assez différente du reste de l'élévation, aient été ajoutés postérieurement à la construction primitive, pour soutenir l'élévation de la tour de l'horloge.

Le niveau 0 (rez-de-chaussée). Le rez-de-chaussée est formé par une salle rectangulaire, éclairée par trois jours haut placés (au nord, à l'ouest et à l'est); une porte donne au sud sur le bâtiment *h*, alors qu'une autre porte donne au sud-est sur l'escalier en vis. Il pourrait sembler que cette communication soit moderne: en effet, un devis de 1828 sur lequel on va revenir, mentionne le percement du mur sud-est de la salle pour arriver à l'escalier, ainsi que la pose de dix marches d'escalier. Auparavant, l'escalier était simplement accessible depuis l'extérieur au sud, par quelques marches montant depuis la cour: cette disposition est visible sur le plan de David, et le devis de 1828 indique qu'il convenait de murer cette porte vers la cour (15). On reconnaît effectivement, à l'intérieur de la vis, les traces de l'ancienne porte murée.

(15) Voir note suivante. « Le mur de la tour sera percé dans l'angle sud-est à l'effet d'arriver à l'escalier; il y sera construit une ouverture de soixante cinq centimètres de largeur dans œuvre et deux mètres de hauteur. Il y sera placé dix marches d'escalier en pierre de taille, qui arriveront à l'escalier actuel. La porte de communication de la cour de la prison sera murée en maçonnerie de moilon au mortier, revêtue sur les deux faces de pierre de taille posées en carreaux et boutisses alternativement ».

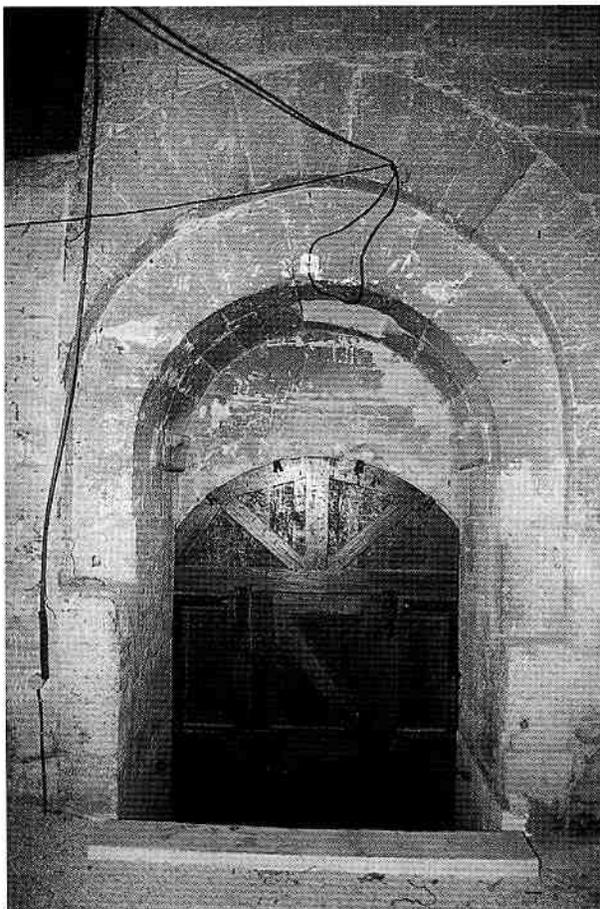


FIG. 20. – *Vue de la niche plein cintre au rez-de-chaussée de la tour de l'Évêque.*

Cependant ces dispositions de 1828 ne correspondaient certainement pas à l'état primitif : en effet, cette porte aujourd'hui murée paraît elle-même avoir été percée dans la maçonnerie originelle. Par ailleurs, la voûte rampante de Saint-Gilles qui couvre la vis se prolonge jusqu'à la porte percée au XIX^e siècle ; aussi l'on peut penser qu'il ne s'est agi à l'époque que de repercer la porte primitive donnant de la salle dans

l'escalier, celle-ci ayant été condamnée lors du percement de la porte donnant sur la cour. Cette disposition primitive est conforme à celles qui s'observent tant à la tour du Roi qu'à la tour Bermonde. On peut penser que la condamnation de la communication directe entre rez-de-chaussée et étages a été motivée par l'usage des lieux en tant que prison, afin d'isoler totalement le rez-de-chaussée des étages supérieurs.

Le mur nord est, quant à lui, percé à l'ouest d'une porte rectangulaire donnant sur une minuscule salle ménagée dans l'épaisseur du mur – peut-être une ancienne latrine à fosse, encore que cette fonction ne soit pas attestée.

La question de la grande niche nord et de l'accès côté rue. Cette tour est pourvue d'une large porte en plein cintre donnant directement sur la rue, au nord ; la qualité des maçonneries pourrait inciter, au premier regard, à considérer cette porte comme authentique. Au revers de cette porte externe existe, dans la voûte en plein cintre du passage, un conduit vertical qui pourrait être considéré comme un assommoir (fig. 20) ; il est desservi à l'étage supérieur par une niche étroite voûtée en berceau, à double rouleau d'archivolte à ressaut.

Intérieurement, cette porte débouche par un bel arc en plein cintre à double rouleau à ressaut dans la salle du rez-de-chaussée ; l'archivolte supérieure est au même nu que le parement intérieur du mur. À hauteur de trois assises depuis le sol de la salle existe un rattrapage entre l'arc supérieure et l'arc inférieur en retrait.

Ainsi la tour de l'Évêque pourrait-elle être considérée comme une tour-porte médiévale menant de la rue à l'intérieur du périmètre fortifié. Cependant, cette interprétation n'est sans doute pas totalement juste ; elle résulte d'un leurre, sans doute non voulu, dû à une transformation moderne. En effet, c'est en 1831 que fut percée la porte côté rue, en même temps que la ville faisait édifier la tourelle de l'Horloge au sommet de la tour (16). L'examen attentif de cette porte côté rue montre effectivement que l'arc couvrant la porte, fait

(16) Je dois à M^{me} Martine Peyroche d'Arnaud, Conservateur du Musée Georges Borias d'Uzès, l'information relative aux sources concernant le percement de la porte en 1831. Je lui en suis très reconnaissant, car cette information m'a permis de reconsidérer entièrement le rôle de la tour ; sans elle, je me serais tout bonnement laissé berné par ce leurre. Le devis de percement de la porte date de 1828 ; le certificat de service-fait date de 1831, au mois d'avril (Archives communales d'Uzès, AC-1M2). Il est bon de citer intégralement le texte : « Il sera construit dans le mur du nord de la tour une porte d'entrée ; elle aura deux mètres cinquante centimètres de largeur et trois mètres septante cinq centimètres de hauteur, y-compris le cintre. Les jambages, seuil et ceintre seront en pierre de taille de la meilleure qualité... La fermeture de la porte d'entrée du rez-de-chaussée sera faite à deux battants en planches de Bourgogne doublé (*sic*) de petits plats ferré (*sic*) avec six pentures et gonds à repos du poids de soixante kilogrammes ; à l'un des battants sera mise une espagnollette et ses attenances, au second une ferrure à deux tours, et un loquet avec toutes leurs attenances ; l'imposte sera formé avec une forte pièce de bois de chêne et le vuide du cintre sera fermé avec un grillage du poids de cinquante kilogrammes... ».

de claveaux minces, a été inséré avec quelque maladresse dans la maçonnerie préexistante; ceci est particulièrement net sur les photographies antérieures à la restauration des années 1980. On décèle, en effet, que les joues de l'ébrasement de la porte étaient constituées par le blocage intérieur du mur simplement dressé; malheureusement, la restauration a inséré dans ce blocage des pierres d'appareil, renforçant le linteau, et elle a uniformisé l'aspect de la maçonnerie extérieure, en venant perturber sa lecture par le remplacement de pierres anciennes par des pierres blanches.

Reste donc la question de la grande et large niche voûtée en berceau au fond de laquelle est percée aujourd'hui la grande porte sur rue. Deux hypothèses se présentent. Dans la première hypothèse, il n'y avait pas de porte primitivement, ce que semble prouver le devis de 1828 et le service-fait de 1831: alors la niche devait être fermée côté nord. Or on a vu que sa voûte est percé d'un large orifice carré donnant sur un conduit vertical venant du premier étage: il ne peut s'agir que d'une latrine, et l'on doit considérer alors la large niche comme la fosse de cette latrine.

Il faut alors admettre que la niche était fermée, vers l'intérieur, par une cloison de maçonnerie remplissant l'ouverture. La présence de cette cloison pourrait expliquer le fait que les deux corniches marquant la naissance de la voûte s'interrompent à une dizaine de centimètres du nu de l'archivolte, laissant place à une telle cloison. Il n'en demeure pas moins étonnant que l'architecte ait donné à cette fonction somme toute peu noble de fosse de latrines, un tel décor avec archivolte à double rouleau à ressaut. On verra qu'à l'étage supérieur, la niche reçut un pareil décor, mais avec des dimensions bien moindres; il serait donc loisible de se demander si la grande niche n'était pas, en fait, coupée en deux par une cloison verticale séparant une latrine desservant le rez-de-chaussée du conduit venant du premier étage. Quand bien même cette partition aurait eu lieu, il n'en demeure pas moins que la disposition architecturale aurait été incroyablement sophistiquée pour un bénéfice d'image très faible.

Une seconde hypothèse se présente, et elle n'est pas sans présenter aussi quelque vraisemblance. Dans cette hypothèse, on aurait percé la grande porte charretière, en 1828-1831, à la place d'une porte plus petite, murée précédemment, exactement comme l'on avait repercé la porte de communication directe entre salle et escalier en vis. Cette porte aurait été placée à

l'aplomb du conduit vertical servant alors d'assommoir, légèrement décentrée par rapport à la grande niche. Une telle disposition rendrait plus compréhensible la mise en valeur architecturale d'ensemble; elle reste bien sûr fragile, car des trois tours, celle de l'Évêque serait la seule à posséder un tel dispositif.

L'escalier en vis. L'escalier est couvert d'une voûte rampante de Saint-Gilles remarquablement appareillée, identique dans sa forme à celle de la tour du Roi. Un peu avant le palier du premier étage, l'escalier dessert une petite chambrette ménagée dans le flanc est de la tourelle d'escalier: il s'agit d'une latrine, dont le siège donnait en encorbellement sur le nord, sur la petite face de la tourelle d'escalier. Ceci semblerait suggérer que primitivement, lors de la construction de la tour, cette petite face donnait sur l'extérieur de l'enceinte: celle-ci se trouverait donc nettement en retrait de l'enveloppe nord actuelle.

La présence de cette latrine intermédiaire, accessible depuis l'escalier, n'est pas sans remettre en cause la première hypothèse examinée ci-dessus: on s'interrogerait, en effet, sur la raison pour laquelle les constructeurs aménagèrent une telle latrine entre deux niveaux si chacun de ceux-ci était pourvu d'une latrine.

Le niveau 1 (premier étage). Le premier étage est formé d'une haute salle voûtée. Dans sa face nord, on y remarque surtout la niche voûtée en berceau, avec archivolte à double rouleau, qui abritait le siège de latrine, si c'est bien ainsi que l'on explique le conduit vertical donnant dans la niche du rez-de-chaussée, ou le conduit de l'assommoir dans l'autre hypothèse (fig. 21). Il s'agit d'une haute et étroite niche, qui donnait directement dans la salle, sans isolation d'aucune sorte; tout au plus pourrait-on imaginer la présence d'un volet de bois, mais nulle trace ne demeure de scellements. Sauf à penser que le ressaut de l'archivolte accueillait un bâti de bois venant exactement s'y insérer, il n'existait pas de moyen de protéger la salle des remontées d'odeurs venant de la fosse de latrines, si tel était l'usage du dispositif. Si la pratique de latrines donnant directement dans la salle existe ailleurs, comme dans l'une des tours d'Allègre, prouvant que l'intimité n'existait guère, il était d'usage de fermer la niche par un volet de bois, ce qui est le cas dans la latrine de ce même site (17).

(17) S. Aspord, « Le castrum d'Allègre », dans ce volume.

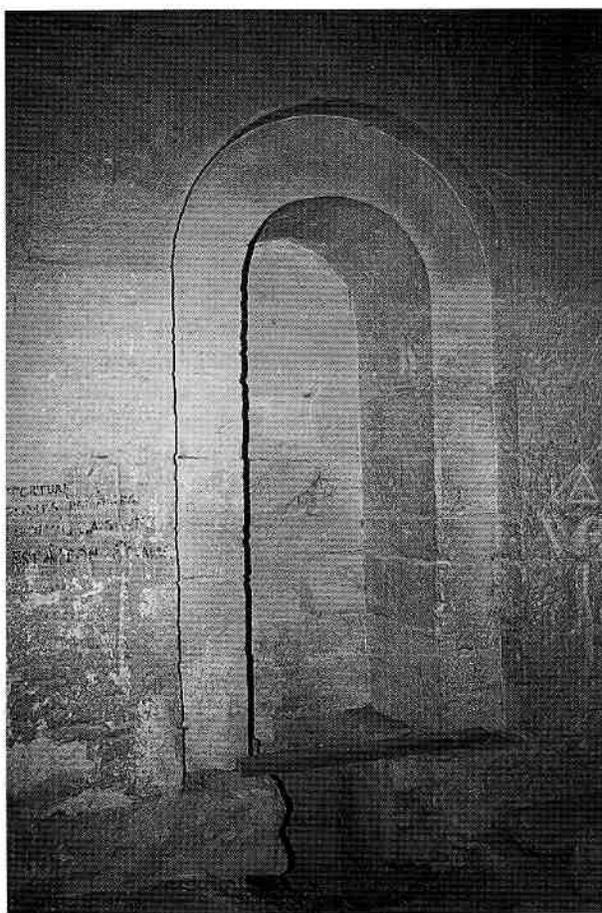


FIG. 21. — *Vue de la niche au premier étage de la tour de l'Évêque.*

Ce constat, joint à ceux déjà effectués pour le rez-de-chaussée et la latrine intermédiaire, conduit à privilégier la seconde hypothèse, selon laquelle la tour était pourvue d'une porte piétonne vers le nord, protégée par un assommoir.

Ce niveau est également pourvu d'une porte prévue pour desservir le premier étage du bâtiment *h* : il donne aujourd'hui sur une terrasse ménagée au-dessus de la voûte du rez-de-chaussée, puisque les niveaux supérieurs de ce bâtiment n'ont jamais été bâtis.

Le niveau 2 (deuxième étage). La salle voûtée en berceau brisé, soutenu par un doubleau, du second étage,

se distingue du précédent par le fait qu'elle possède, sur la face nord, deux portes opposées donnant autrefois sur une galerie de bois en encorbellement : il demeure les encastresments des poutres de support, ainsi que celle des solives du toit de cette galerie sur la face extérieure. Il pouvait s'agir d'une galerie d'agrément ; on ne peut exclure que l'aménagement ait eu également pour ambition de contrôler l'éventuelle porte d'accès, deux niveaux plus bas.

Cette salle comporte également, comme la précédente, une porte destinée à donner accès à un étage du bâtiment *h* qui ne fut jamais construit ; elle donne aujourd'hui dans le vide.

LE BÂTIMENT *h* : LA CINQUIÈME TOUR INACHEVÉE. Le bâtiment *h*, trapu, rectangulaire, prend place entre la tour de l'Évêque et le bâtiment *i* (fig. 22). Il est construit dans un appareil régulier de pierres sans bossages, s'apparentant à celui du bâtiment *i*, mais de réalisation plus soignée. Il ne comporte qu'un seul niveau voûté en plein cintre retombant sur des murs épais par l'intermédiaire d'une corniche à profil rectangulaire.

Deux accès y sont ménagés : l'un depuis la tour de l'Évêque, l'autre depuis la cour *C*. Il possède deux fentes de jour orientées à l'est et à l'ouest, la baie orientale étant plus ouverte. Les raccords des maçonneries avec la tour de l'Évêque prouvent sans le moindre doute qu'il a été appuyé contre la tour, sans doute à peu d'années de distance, mais suffisamment pour qu'aucun harpage n'ait été prévu sur les murs de la tour. Sans doute le programme de la tour était-il conçu en fonction de l'existence future du bâtiment, comme en témoignent les portes ménagées au premier comme au second étage ; mais l'élévation du bâtiment ne dépassa jamais le rez-de-chaussée, prouvant que le programme fut interrompu.

Vers le sud, le raccord avec le mur nord du bâtiment *i* est tout aussi significatif : un grand doubleau supporte l'extrémité de la voûte, retombant sur deux piliers qui ont manifestement été collés à la maçonnerie du bâtiment *i*. Le bâtiment *h* a donc été intercalé entre la tour de l'Évêque et le bâtiment *i* ; il est postérieur à l'un et à l'autre. Comme on l'a vu en décrivant la tour de l'Évêque, il est assez probable qu'une élévation était prévue dans le programme de départ ; elle ne fut manifestement jamais mise en œuvre (18). Ceci

(18) Je dois à Christian Corvisier une autre hypothèse. Suivant cet auteur, le grand doubleau ménagé au sud du bâtiment formait l'arc triomphal délimitant la nef, aujourd'hui conservée dans le bâtiment *h*, d'un appendice en forme de chœur, détruit lors de la construction du bâtiment *i*. Le bâtiment *h* serait donc le reste d'une salle plus longue, antérieure à la construction du bâtiment *i*, tronquée par sa construction. Je n'ai pas retenu cette hypothèse, qui n'est justifiée par aucun indice archéologique tangible.



FIG. 22. – *Vue prise depuis l'est du bâtiment h, enserré entre le bâtiment i et la tour de l'Évêque.*

explique la présence du gros doubleau présent au sud : il avait pour fonction de supporter le mur sud de cette maison-tour, puisqu'au-dessus du premier étage le mur nord du bâtiment *i* n'existait plus pour servir d'appui.

Le bâtiment *h* constitue donc l'embryon d'une tour qui aurait dû être collée à la tour dite de l'Évêque. Son inachèvement tend à la faire considérer aujourd'hui comme une chapelle, voire comme un *aula* associée à la tour ; il n'en est rien. La salle actuellement visible aurait dû être la salle basse de cette maison-tour s'appuyant sur la tour primitive.

La construction du bâtiment *h* entraîna sans doute celle du contrefort oriental appuyé à cheval sur *h* et sur *i* ; mais la datation de ce contrefort n'est pas certaine, tant que n'aura pas été effectuée une analyse des parements extérieurs, difficilement accessibles aujourd'hui.

À une époque bien plus tardive, le bâtiment *h* fut aménagé en chapelle : la voûte fut peinte en rouge sombre, encadrant le fronton formé par le mur nord, décoré d'une Trinité figurée par une colombe dans un triangle inscrit dans le berceau. Cet aménagement date du XVIII^e ou du XIX^e siècle ; pour autant, il est assez improbable qu'antérieurement, la fonction du bâtiment ait été d'abriter le culte. Bien que ceci ne constitue nullement une preuve irréfutable, le bâtiment *h* n'est pas orienté : or la place était suffisante, si l'on

avait voulu construire une chapelle, pour bâtir un édifice orienté. D'autre part, ce bâtiment accolé à une tour répond à un programme de *salle à tour* tellement classique qu'il serait vain d'y chercher un programme de chapelle accolée à une tour, au demeurant inexistant dans la construction médiévale.

L'interprétation d'ensemble

L'analyse archéologique permet donc de mettre en exergue les points suivants :

- * les deux tours paraissent être, chacune dans son secteur, les éléments les plus anciens conservés ; au château du Roi, l'enceinte est et sud paraît contemporaine de la tour du Roi ;

- * au château de l'Évêque, un bâtiment *h* à vocation de maison-tour a commencé d'être construit contre la tour à quelques années d'intervalle ; il n'a jamais été achevé au-dessus du premier étage ;

- * au château du Roi, un grand bâtiment *i* à vocation résidentielle a été élevé près de la tour ; aucun élément tangible n'existe aujourd'hui pour penser qu'ils répondaient à un programme architectural commun, mais l'analyse archéologique a montré que d'importantes modifications l'affectèrent, dénaturant ses rapports primitifs à la tour. Il a été clairement conçu pour ne pas avoir de vues sur le château de l'Évêque ;

* le bâtiment *h* est postérieur au bâtiment *i*, puisqu'il vient s'y coller.

Il n'existe aucune chronologie relative entre les deux tours. Cependant, on peut noter que les programmes constructifs de ces deux tours sont sensiblement différents.

CINQ TOURS : POUR QUELS COSEIGNEURS ?

L'analyse archéologique du site met en évidence que cinq tours prirent naissance sur le substrat du *castrum* primitif; deux d'entre elles ne furent jamais achevées. Au plan de l'analyse architecturale, il ne fait guère de doute que ces cinq tours prirent naissance dans un laps de temps ne dépassant pas le siècle, *grosso modo* entre 1150 et 1250.

Les deux *castra* de 1156 et les deux tours majeures

Dès 1156, le *castrum* primitif d'Elzéar I^{er} d'Uzès avait été divisé en deux parts égales; cette partition n'était pas seulement juridique, mais aussi topographique. Ce *castrum* primitif fut scindé en deux en-

sembles nettement disjoints : au Nord, ce fut le *castrum* de Bermond, au sud celui de Raynon.

Cette première partition du site eut un impact considérable, puisqu'elle contribua à former deux entités topographiquement distinctes, séparées l'une de l'autre par une large bande de terrain qui fut, bien plus tard, urbanisée et couverte de maisons.

Dans ces deux unités topographiques furent élevées deux tours, quasiment symétriques. La tour Bermonde, d'une part, la tour de l'Évêque, de l'autre; l'une servit de support et de symbole pour la seigneurie Bermondienne, qui devint le Duché, alors que l'autre formait le symbole de l'autre coseigneurie, celle des Caylar-Sabran.

Il est intéressant de constater que les deux tours « supports » de ces deux coseigneuries, la tour 1 et la tour 3, répondent à des programmes architecturaux proches. Il s'agit, dans les deux cas, de tours rectangulaires habitables confortées par des contreforts rectangulaires, construites dans un appareil de bossages épars dans une maçonnerie régulière, de moyen appareil; dans les deux cas, l'escalier en vis est logé dans un contrefort saillant. Ces deux tours se distinguent très nettement de toutes les autres constructions du site; en particulier, elles ne peuvent être assimilées aux autres tours, qu'il s'agisse des tours 2 et 4, manifestement conçues comme des tours-beffrois, ou du bâtiment *h*, embryon de tour plus tardif.

Cette coïncidence de partis constructifs incite à rechercher la date de construction de ces deux tours à une époque où existaient deux coseigneurs de statut suffisant. Comment ne pas penser à Bermond I^{er} et à Raynon II du Caylar, qui furent les deux tiges des deux lignées principales? Le premier, détenteur de la moitié des droits seigneuriaux, fut considéré de tout temps comme tige de la branche principale, celle des Uzès; il mourut dans les années 1180. Raynon II du Caylar était son beau-frère, et possédait grâce à sa femme la moitié de la seigneurie; il mourut après 1168. Tous deux étaient mentionnés, en 1156, comme les deux coseigneurs d'Uzès, détenteur chacun d'un *castrum*.

LA TOUR DU DUCHÉ. Cependant, cette interprétation, séduisante au plan historique, ne résiste guère à l'analyse architecturale des édifices, en particulier de la tour du Duché. La présence d'archères dans celle-ci, à tous les niveaux regardant le sud – et non de fentes d'éclairage, comme on en observe dans les deux autres tours, incite à écarter une datation aussi haute. On ne

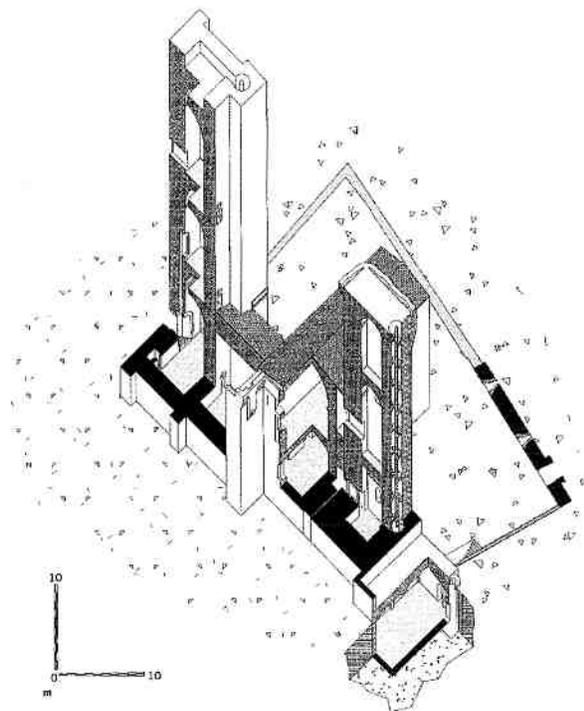


FIG. 23. – Axonométrie en écorché des deux châteaux secondaires.

peut s'empêcher, à propos de cette tour du Duché, de penser au premier quart du XIII^e siècle, sous le règne de Raymond Rascas, ou plutôt celui de Bermond II. On ne peut malheureusement se baser aujourd'hui sur aucune étude d'ensemble des tours languedociennes pour prétendre dater en toute certitude ces archères; c'est en fonction d'une référence à la fortification septentrionale que l'on peut juger peu probable l'apparition d'archères dans une tour de ce type avant le début du XIII^e siècle, voire même avant l'incursion des Croisés du nord dans les années 1215.

LA TOUR DE L'ÉVÊQUE. Peut-on dater d'une époque aussi tardive la construction de la tour de l'Évêque? À vrai-dire, les indices manquent singulièrement. Tout, en cet édifice, met en valeur une tradition romane, avec l'usage exclusif de voûtes et d'arcs en plein cintre, l'absence d'archères: au point que l'on peut se demander si cette tour ne fut pas édifiée antérieurement à sa cousine du nord. Malheureusement, tant de détails architecturaux propres à la première tour ont disparu, réduits à néant par les aménagements des XVI^e-XIX^e siècles, qu'il est vain de rechercher une véritable distanciation chronologique entre les deux tours.

On ne peut se défaire de la pensée que cette tour précéda la tour du Duché, ne serait-ce que par sa mise en forme architecturale. Compte-tenu de l'évolution des familles, il est tentant d'en attribuer la construction à Rostaing de Sabran, qui prit en charge la moitié de la seigneurie d'Uzès à compter de son mariage avec l'héritière Rose vers 1145; mais on ne peut exclure que l'auteur ou l'initiateur en ait été son fils Raynon III du Caylar et de Sabran, qui mourut vers 1209.

Peu importe en définitive qui fut l'initiateur; l'essentiel est ici de constater qu'au plan archéologique, on serait enclin à considérer la tour de l'Évêque, celle des Caylar-Sabran, comme la première construite, même si elle était le fait d'une branche devenue par la série des filiations une branche cadette.

Le découpage des *castra* de 1156

Il est manifeste que les deux demi-*castra* originels (1156) furent à nouveau subdivisés: l'érection de la tour 2, dans la seigneurie septentrionale, en est une preuve, de la même façon que la construction de la tour 4, en partie sud, est une autre preuve. Cependant, dans la seigneurie septentrionale, ce découpage n'eut aucune suite durable: la tour 2 ne fut peut-être jamais

achevée. On ne peut donc poursuivre l'analyse à ce sujet; peut-être une branche collatérale, descendante de Bermond I^{er}, fut-elle possessionnée en tant que coseigneur sur le site, par exemple la branche de Posquières, déterminée par Elzéar, fils de Bermond I^{er}.

LE DEMI-CASTRUM SUD ET SON DÉCOUPAGE. En revanche, le demi-*castrum* sud fut partagé en deux dès la fin du XII^e siècle, entre Raynon III du Caylar et de Sabran, et son frère Elzéar d'Uzès. Ce partage eut des effets durables, puisque les deux coseigneuries, valant chacune un quart du *castrum* originel, se maintinrent jusqu'à la Révolution.

La compréhension de ce partage est rendue extrêmement complexe par la place qu'occupait le bâtiment *i* au sein du complexe formé par les deux moitiés du demi-*castrum* Caylar-Sabran. Si l'on regarde le plan d'ensemble, ce bâtiment était en position centrale dans l'emprise du demi-*castrum* originel; le découpage, tel qu'il peut être analysé *a posteriori*, attribua l'emprise de ce bâtiment au quart de seigneurie méridionale. Le bâtiment existait-il en tant que tel à l'époque? Archéologiquement, il n'en existe guère de preuves, aucun détail architectural ne le prouvant.

Tout se passa, dans ce partage, comme si l'on avait affecté à Raynon III la tour maîtresse de l'ancien demi-*castrum*, alors que l'on attribuait à son frère Elzéar un édifice qui pourrait être assimilé à une *grande salle*, l'*aula* du demi-*castrum* primitif, celui des Caylar-Sabran.

LE QUART DE CASTRUM D'ELZÉAR. La chronologie relative des bâtiments de cette partie est très incertaine, en raison des remaniements qui ont affecté le bâtiment *i*. Cependant, il existe une référence chronologique: le mur gouttereau nord du bâtiment *i* est antérieur à la salle *h*, embryon d'une tour dans le demi-*castrum* de Raynon III. Or cette salle *h* est stylistiquement très proche de la tour de l'Évêque, qui pourrait dater de la fin du XII^e siècle, attribuable peut-être à Rostaing de Sabran avant sa mort dans les années 1180.

La salle *i* a été construite, quant à elle, manifestement dans le but de faire séparation entre les deux quarts de *castrum*, c'est-à-dire après le partage entre Raynon III et Elzéar. Ce partage dut intervenir après la mort de leur père Rostaing, après 1180. La tour du Roi n'a pu être construite avant cette date; sa conception comme tour-beffroi résulte peut-être du fait qu'il existait déjà, dans cette partie de la seigneurie, une

aula ne nécessitant pas la construction d'une tour-résidence.

On en arriverait ainsi, pour ce quart de *castrum* d'Elzéar, à la chronologie suivante. Le second fils de Rostaing de Caylar-Sabran aurait été mis en possession, à la mort de son père, d'un bâtiment rectangulaire formant l'*aula* de la seigneurie primitive. Il aurait construit, dans les années 1180-1200, une tour rectangulaire du type *tour-beffroi* pour compléter cette *aula*.

LE QUART DE *CASTRUM* DE RAYNON III ET SA DIVISION. Parallèlement, Raynon III dut recevoir, à la mort de son père, une tour-résidence appelée aujourd'hui tour de l'Évêque. Il entama la construction d'une seconde tour au sud, coïncée entre sa tour et le bâtiment *i* affecté à son frère; mais cette construction, formant le bâtiment *h*, ne fut jamais achevée.

Il est tentant, connaissant la filiation de Raynon III, de penser que la construction de cette seconde tour adjacente à la première avait pour but d'équilibrer l'héritage entre ses deux descendants directs Guillaume de Maltortel et Raynon IV. De toute façon, Raynon III, du fait de son mariage provençal, dut être très occupé en dehors de la sphère languedocienne. Son fils Raynon IV, seigneur de la Tour-d'Aigues en Provence, vendit dès 1242 sa moitié de résidence et de coseigneurie à l'évêque d'Uzès, preuve de son manque d'intérêt pour cette coseigneurie (19).

L'aîné, Guillaume de Maltortel, seigneur d'Ansouis et d'Ariano, conserva sa part de seigneurie jusqu'à sa mort; son fils Elzéar vendit en 1280 sa coseigneurie, avec « la résidence ou la partie de résidence avec la tour qu'il a ici » (20). Cette mention est intéressante, car elle semble montrer que, dans le partage des biens de Raynon III, l'aîné Guillaume de Maltortel reçut la tour et une partie de la résidence, alors que son frère Raynon IV avait dû recevoir une portion congrue de la résidence – peut-être seulement la salle inférieure du bâtiment *h* et le reste en indivis.

Peut-on penser que la part de Raynon IV, cette portion congrue dénuée de tour, fut justement le bâtiment *h* attenante à la tour, bâtiment qui ne fut jamais achevé, accompagné de la moitié des dépendances? On ne peut évidemment trancher; mais cette hypothèse paraît

assez tentante, dès lors que son frère aîné était en possession de la tour elle-même après la vente de 1242.

Ainsi paraît-il vraisemblable qu'après la construction de la tour dite aujourd'hui de l'Évêque, peut-être due à Raynon III, la construction d'une seconde tour, attenante à la première, fut entamée pour permettre le déploiement des deux fils de Raynon III. L'architecture de cet embryon de tour *h* paraît aujourd'hui intimement lié à celle de la tour; mais ceci ne signifie en rien qu'il n'y ait eu un décalage dans le lancement du chantier. À la charnière entre XII^e et XIII^e siècles, peut-être même dans les premières décennies du XIII^e siècle, le bâtiment *h* fut manifestement conçu dans le même esprit architectural que la tour dite de l'Évêque; on peut penser qu'il fut destiné à Raynon IV.

L'organisation dans les coseigneuries

Il est bien peu de documents qui permettent de restituer la vie à l'intérieur du cadre monumental de ces coseigneuries d'Uzès durant les XII^e et XIII^e siècles. Cependant, quelques indices permettent d'appréhender le statut de ces résidences fortifiées, et d'en déduire certains traits de vie.

LE DUCHÉ. Si, durant tout le XII^e siècle, la résidence des descendants de Bermond I^{er} est simplement traitée de *stare*, pour la première fois, en 1212, Bermond II signe un acte en faveur de la chartreuse de Valbonne en son « palais ». La mention est même plus précise, puisque l'acte mentionne la signature dans le « palais de Bermond, dans la chambre inférieure » (21). Cet acte n'est nullement anodin: le fait que Bermond II fasse figurer sa résidence comme un palais dans un acte officiel donne une bonne idée du statut qu'il s'attribuait. Le *palatium*, palais, était le signe d'une élévation nobiliaire considérable; le secrétaire de Bermond II estimait donc que l'ensemble résidentiel d'Uzès méritait cette acception.

On ne peut en aucun cas penser que le mot palais aurait pu désigner seulement la tour maîtresse visible actuellement. Par définition, le palais désignait, au Moyen Âge, la partie résidentielle de l'ensemble

(19) Raynon IV vendit *octavam partem civitatis Uctie pro indivisio, et medietatem staris quod est infra dictam civitatem Uctie, quam possideo pro indiviso cum dicto Guillelmo de Malotrotello fratre meo.*

(20) Guillaume vendit *octavam partem civitatis Uctie (...) cum stari seu parte staris cum turri quam ibi habeo (...) et stare meum cum turri quam ibi habeo.*

(21) *Actum in palatio domini Bermundi, in camera inferiori.*

dominant. Jamais on n'aurait appelé à cette époque palais une simple tour rectangulaire.

Ce palais possédait un bâtiment affecté à la résidence, doté au moins de deux niveaux. Il existait une chambre inférieure et une chambre supérieure, puisque l'acte de 1212 fut signé dans la chambre inférieure. Sans doute ne faut-il pas attribuer un sens trop restrictif au terme de chambre (*camera*); il ne s'agissait sans doute pas d'un espace résidentiel à proprement dit. Cependant, l'usage de ce terme semble indiquer que dès 1212 existait un complexe suffisamment important pour que l'on y trouve une *camera*, à côté d'une *aula* non mentionnée, mais sous-entendue. Il reste à se demander si la chambre supérieure sous-entendue par l'acte désignait, ou non, un étage de la tour maîtresse. Malheureusement, on ne peut répondre à cette question.

Bien plus tard, en 1283, Décan I^{er} d'Uzès testait en son *stare*, dans la salle supérieure (22). Le terme de *palatium* avait disparu; en revanche, l'acte prouve clairement qu'il existait à l'époque une salle, c'est-à-dire un bâtiment résidentiel plus long que haut, abritant au moins deux niveaux. Il s'agissait, sans aucun doute, du bâtiment *e*, formé de trois niveaux de grandes salles superposées. Comme de coutume, la salle supérieure était réservée aux actes solennels du seigneur; c'est ici que testa Décan I^{er}.

Cette *sala superioris* coïncidait-elle avec la *camera superioris* induite du texte de 1212? Rien n'est moins sûr; on a vu que la salle *e* date, selon toute vraisemblance, de la seconde moitié du XIII^e siècle. Il est donc impossible de mettre en relation les deux éléments, à plus de soixante dix ans d'intervalle.

LES CHÂTEAUX DES CAYLAR-SABRAN. Peu d'éléments écrits demeurent sur le demi-*castrum* sud. C'est en 1242 seulement qu'est mentionnée la vente du « huitième de la cité d'Uzès, et de la moitié du *stare* » appartenant à Raynon IV du Caylar et d'Uzès; l'autre moitié, comme on l'a vu, consistait en un autre huitième, avec partie du *stare* et la tour appartenant à Elzéar de Sabran en 1282. Le demi-*castrum* nord s'accommmodait donc d'une bi-partition qui n'était pas égalitaire. Elzéar, fils de Guillaume de Maltortel, possédait en propre la tour dite plus tard tour de l'Évêque; apparemment, son oncle Raynon IV ne détenait qu'une part indivise, peut-être matérialisée par l'embranchement de tour-salle *h*.

De toute façon, les deux branches issues de Raynon III de Sabran n'avaient guère d'intérêt à siéger en personne à Uzès, occupées qu'elles étaient en Provence. Il est peu probable que le demi-*castrum* septentrional ait beaucoup évolué avant la prise en main totale par les évêques d'Uzès en 1280; même après cette date, l'essentiel des modifications porta sur l'adaptation de l'ancien site féodal aux contraintes d'un « palais de justice » épiscopal.

Le demi-*castrum* méridional n'est guère mieux documenté; la première mention concrète résulte du testament d'Elzéar de Sabran et d'Uzès en 1254 dans la tour du *stare*. C'est, en fait, la seule mention qualitative, tous les autres actes relatifs à cette seigneurie faisant référence au *stare*. Il n'est pas neutre de constater qu'Elzéar testa dans sa tour, et non dans l'*aula* voisine: ceci atteste de la prégnance symbolique de la tour, en tant que représentation du statut du propriétaire. Lorsqu'on parcourt les étages de la tour du Roi, qui est celle d'Elzéar, le moins qu'on puisse dire est que les salles intérieures se prêtaient assez mal à la signature d'actes, tant elles sont difficiles d'accès et sombres. Qu'importe, Elzéar utilisa l'une d'entre elles pour signer son testament, sans doute à la lueur de bougies.

Au-delà de ces aspects relevant de la confrontation entre les textes et l'architecture, force est de constater que les données relatives à la vie courante sur le site aux XII^e et XIII^e siècles sont totalement lacunaires. Le plan de David (fig. 11) montre qu'il existait, dans chacun des demi-*castra*, un bâtiment affecté aux cuisines: dans le château septentrional, il s'agissait du bâtiment *M*, et dans le château méridional, il s'agissait du bâtiment *F*. Dans le cas du bâtiment *F* (fig. 10, bâtiment *j*) il est clair que la cuisine résulta d'une construction du XIII^e ou du XIV^e siècle accolée à la tour primitive.

On maîtrise donc très mal l'organisation du site aux XII^e et début du XIII^e siècles, en raison des restaurations et des reconstructions. Mais, quoi qu'il en soit, les bâtiments de maçonnerie qui abritèrent la fonction de cuisines furent certainement ajoutés postérieurement à celles des tours maîtresses.

Un exemple rare de *castrum* urbain partagé

En conclusion, les châteaux et tours d'Uzès forment un ensemble sans doute unique de démembrement progressif d'un *castrum* urbain du XI^e siècle,

(22) (...) in stari dicti domini Decani, in sala superiori.

accompagné de la construction de tours manifestant les diverses coseigneuries en présence. Certes, ce genre de châteaux à tours multiples fut fréquent dans tout le monde méridional; il a été mis en exergue par une série de publications récentes, et les découvertes ne font que commencer. Il est plus rare que l'on trouve le déploiement d'une telle symbolique, avec la mise en œuvre de tours d'une telle importance, en plein cœur d'une ville, au demeurant épiscopale.

S'en étonner est oublier qu'à peu de distance, un château tel que Sabran se révèle, dès lors qu'on l'analyse en détail, comme une extraordinaire juxtaposition de tours seigneuriales dues aux divers rameaux de la famille, qui ne pouvaient s'affirmer que par la construction d'une tour. Or à Sabran, les diverses tours n'étaient pas même entourées par une enceinte commune! Comment les mêmes seigneurs qui, sur le site de Sabran, juxtaposaient leurs tours, n'auraient-ils pas souhaité marquer à Uzès leur position par des tours maîtresses dont chacune se suffirait à elle-même?

ANNEXE

RAPPORT JOINT AU PLAN GÉOMÉTRAL DE L'ARCHITECTE DAVID (1811)

Mairie d'Uzès

État de situation des prisons d'Uzès pour satisfaire à la décision prise par Son Excellence le Ministre de l'intérieur à ce sujet, et pour répondre d'une manière satisfaisante à la lettre de Monsieur le Sous-préfet d'Uzès du 16 novembre de l'année dernière 1810, et à celle de Monsieur le Préfet du Gard du 7 janvier 1811.

Pour répondre catégoriquement aux lettres précitées de Messieurs le Préfet et Sous-Préfet, qui m'ont été communiquées, et pour remplir ponctuellement les intentions de Son Excellence le Ministre de l'intérieur, il m'a paru qu'il convenait de suivre ici le système de Physique si adopté par Mr l'Abbé Nollet, celui de parler aux yeux; en conséquence je joints à ce mémoire le plan géométral de la localité des prisons d'Uzès, dont je vais vous faire connaître l'état par des détails vrais, sincères et bien circonstanciés.

La localité des prisons d'Uzès présente une grande étendue de bâtimens qui comprennent très peu de prisons proprement dit.

- A.** est la porte actuelle d'entrée des prisons d'Uzès, éloignée de trente un mètre de la rue dite de la Monnoie. Les prisons sont, à peu près, au centre de la Ville, et peu éloignées du tribunal.
- B.** est l'endroit où était l'ancienne porte d'entrée de la temporalité, c'est-à-dire de la prison, Tour et auditoire de l'Évêque, dont le passage avait son entrée dans la susdite rue, tout près de celle du précédent, et l'une et l'autre fermée par un grillage de fer.
- C.** est un petit bâtiment de construction fort légère, fait depuis peu d'années pour servir de bureau. L'étage au-dessus est sous la couverture qui ne dépasse pas, à sa plus grande hauteur, le mur de clôture **D.**
- E.** Passage qui conduit au logement du concierge.
- F.** Est l'ancienne cuisine dépendante de la tour ou château appelé la Vicomté, qui sert de logement au concierge depuis la révolution. Cette grande pièce est entre deux voûtes; il n'y a point d'étage au-dessus.
Au midi de cette cuisine est un petit jardin, dans l'angle nord-est duquel est le puits qui fournit journellement une eau salubre aux détenus. Anciennement le puisage se faisait par l'ouverture **H**; on ne comprend pas pourquoi le concierge est aujourd'hui obligé de venir dans le jardin pour tirer de l'eau, ce qui est très dangereux, ainsi qu'il a été démontré dans une pétition tendente à faire rouvrir cet ancien puisage.
- G.** est la descente de cave qui occupe tout le dessous de la cuisine **F.**
- J.** Passage qui conduit aux bâtimens de la temporalité.
- K.** Partie dudit passage recouvert d'une voûte à berceau.
- L.** Petite pièce recouverte d'une voûte d'arête qui n'est élevée au-dessus du sol qui est plus bas que le niveau de la cour de 40 centimètres, que de 2 mètres 22 centimètres sous la clef. Cette pièce ne peut servir que de cellier.
Le dessus de cette pièce et du passage **K** est une chambre sous la couverture qui menace ruine, quoi que le tout soit d'une époque peu reculée. C'est aujourd'hui l'infirmerie, et pourrait devenir le logement du guichetier, ou du concierge en partie.
- M.** Ancienne cuisine du concierge de la temporalité.
- N.** Autre pièce qui faisait partie du logement du concierge. Ces deux pièces sont recouvertes d'un plancher, et les greniers au-dessus sont sous la couverture, le tout très ancien et en bien mauvais état. Ces pièces, au rez-de-chaussée, servent de bûcher, et le dessus de magasin pour les pailles.
- O.** Vestibule de l'auditoire de la temporalité.
- P.** Est un petit ciel ouvert qui donne du jour au derrière de la maison de Sr Beaume.
- Q.** Auditoire de la temporalité ou de la justice de l'Évêque. Cette pièce, ainsi que son vestibule, est recouvert d'une voûte poutrière qui menace d'une ruine prochaine. Cette partie de bâtiment, d'une construction très foible, ainsi que les deux précédentes, ne sont nullement propres à contenir des prisonniers; cependant on se sert de l'Auditoire pour enfermer les femmes.
- R.** Premier cachot de la tour de la temporalité qui n'est point praticable parcequ'il se trouve de 5 mètres 33 cen-

timètres au-dessous du niveau de la cour et des bâtimens adhérents.

Les trois pièces ou chambres qui sont au-dessus de ce cachot, sont aujourd'hui impraticables parce que les eaux de pluie ont détruit l'escalier, et que celles qui tombent directement sur la dernière voûte passent d'une voûte à l'autre. On ne sait pas si cette tour, ainsi que la suivante, ont jamais été couvertes.

- S. Cachot de la tour dite de la Vicomté. Ce cachot est impraticable, parce qu'il se trouve de 2 mètres 24 centimètres au-dessous du niveau de la cour et des bâtimens adjacents.

Les deux chambres au-dessus sont aussi impraticables, soit par la cause des eaux de pluies, comme pour la tour de la temporalité, soit parce que l'on ne peut arriver sur la première voûte sans courir le danger de se précipiter. Pour y arriver, on a pratiqué une espèce d'escalier qui n'est autre chose que des pierres de centimètres de longueur, fichées dans le mur extérieur de la tour en forme de corbeaux, qui sont désignés par leur prise marquée par des traits pointillés, ainsi que la porte qui a été faite après-coup, n'apperveant nulle part les vestiges d'une montée, ni intérieurement, ni extérieurement.

- T. Grand cachot de la temporalité, recouvert d'une forte voûte, sur laquelle est établie la couverture. Ce cachot est très sûr, mais trop peu aéré et insalubre pour cause de la grande humidité qui y est concentrée.

- V. Autre grand cachot, d'abord recouvert d'une bonne voûte, au-dessus duquel est un autre cachot aussi recouvert d'une voûte sur laquelle pose la couverture.

- X. Autre cachot très sûr, recouvert d'une forte voûte d'arête, au-dessus duquel est un autre cachot qui n'est recouvert que de la toiture qui est en mauvais état.

On peut regarder ces deux cachots supérieurs qui se communiquent comme sûrs, suffisamment aérés et salubres; mais les deux cachots, ainsi que celui coté T ne sont point praticables dans leur état actuel. L'humidité en est si grande qu'en été, les pailles y contractent tout de suite une forte moisissure, et s'y pourrissent en très peu de tems.

CONCLUSION

sur la situation des prison d'Uzès

De tout ce que dessus, il faut nécessairement conclure que de tous les bâtimens qui sont exactement représentés par le plan géométral cy-joint, on ne peut regarder comme propres à remplir les intentions d'humanité du Gouvernement que les deux cachots supérieurs au-dessus de ceux cotés V, X.